

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ASI-II



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ASI-II

Contexte

Par la Résolution 8.10 relative au Programme de Surveillance à Long Terme de l'ACCOBAMS, les Parties se sont engagées à faciliter la mise en œuvre de suivis synoptiques réguliers à l'échelle du bassin, en approuvant la recommandation 14.1 du Comité Scientifique, afin d'assurer une surveillance systématique de la répartition et de l'abondance des populations de cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS.

Dans la Résolution 8.10 de l'ACCOBAMS, les Parties ont chargé "le Comité Scientifique et le Secrétariat, en collaboration avec le Comité de pilotage de l'ASI et d'autres experts compétents, de préparer, pour le prochain suivi synoptique à l'échelle des bassins, un document technique détaillé sous la forme d'une proposition de projet, contenant une description des différents modules de travail, un calendrier, un budget et une analyse SWOT".

En outre, en vertu de la même Résolution, les Parties ont été invitées à :

- "à fournir des contributions volontaires en 2023 afin de répondre au financement interne prévu en vue d'entreprendre des suivis synoptiques à l'échelle de la Zone de l'ACCOBAMS en 2024-2026" (para. 5)
- "à s'engager à fournir un soutien en nature pour les prochains suivis synoptiques à l'échelle de la Zone de l'ACCOBAMS en 2024-2026, et la mise en œuvre de l'ensemble du cycle du programme 2023-2027" (para. 7);
- "à nommer une personne contact nationale pour participer à un Groupe de contacts du LTMP afin de définir les conditions de mise en œuvre et le protocole pour la logistique (plateforme de recherche, moyens humains, équipement, formation, etc.) concernant la réalisation de suivis synaptiques à l'échelle d'un bassin sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de l'ASI 1, en tenant compte les orientations fournies dans la recommandation 14.1 du Comité scientifique".

Ce document fournit un aperçu complet des développements liés au prochain suivi à l'échelle du bassin dans le cadre de l'ASI-II pour la période 2023-2025 et présente les principaux développements à venir.

1. Phases préparatoires de l'ASI-II

La proposition de projet demandée par les Parties, consistant en un document technique détaillé comprenant, différents modules de travail, un calendrier, un budget et une analyse SWOT, a été rédigée par le Comité Scientifique et le Secrétariat, puis révisée par le SC15 (10-11 mai 2023, Tunis, Tunisie), avant d'être diffusée à toutes les Parties le 5/10/2023, par l'intermédiaire de leurs Points Focaux Nationaux. La proposition de projet est jointe en annexe au présent document (voir Annexe I).

Les parties ont également été invitées à indiquer officiellement les éléments suivants avant le 31 décembre 2023 :

- Indiquer officiellement quelles contributions volontaires et/ou quel soutien en nature les Parties seraient prêtes à allouer à la mise en œuvre de l'ASI-II et, à titre indicatif, aux suivis suivants, comme prévu dans le Programme de Surveillance à Long Terme adopté dans la Résolution 8.10;
- À nommer un représentant national pour le Groupe de contacts du LTMP.

Les réponses des Parties ont guidé les efforts de collecte de fonds du Secrétariat et ont éclairé la stratégie de financement pour la mise en œuvre globale de l'initiative. Les sections suivantes décrivent le processus lié à la phase préparatoire de l'ASI-II, en particulier en ce qui concerne sa date de lancement, qui a été déterminée en fonction de la disponibilité des fonds.

1.1 Les discussions du Groupe de contacts du LTMP sur le financement de l'ASI-II :

Le Groupe de contacts du LTMP, composé de représentants nationaux nommés par les Parties, s'est réuni cinq fois entre janvier 2024 et octobre 2025 afin de clarifier et de recueillir des informations sur les contributions attendues de leurs pays (en espèces ou en nature), conformément à la Résolution 8.10.

Le Groupe de Contact du LTMP s'est réuni en ligne aux dates suivantes :

- 29 janvier 2024
- 11 mars 2024
- 18 juin 2024
- 4 avril 2025
- 1 octobre 2025

Les rapports des Réunions du Groupe de contacts du LTMP sont compilés dans un document d'information (document ACCOBAMS-MOP9/2025/Inf10). La composition du Groupe de contacts du LTMP au mois d'octobre 2025 est annexée à ce document (voir Annexe II).

Les évaluations du Groupe de contacts du LTMP ont été essentielles pour déterminer la date de début et de fin de l'ASI-II, ainsi que sa phase de lancement, comme le reflète le calendrier correspondant dans la proposition de projet.

La phase préparatoire correspondant au lancement de ASI-II devait s'achever au cours du premier semestre 2024, l'objectif étant de recruter une équipe scientifique et opérationnelle composée d'un coordinateur scientifique et d'un chargé de projet. Cette équipe devait commencer à travailler au cours du second semestre 2024, en se concentrant notamment sur l'élaboration d'une méthodologie commune pour lancer l'initiative début 2025.

En raison du manque de clarté concernant les options de financement de la part des Parties, notamment quant à la période à laquelle les financements seraient disponibles, la troisième Réunion du Groupe de contacts du LTMP, tenue le 18 juin 2024, a conclu que :

- La date de lancement de l'ASI-II devrait être reportée à 2026, afin de laisser le temps :
 - Aux Pays et au Secrétariat de poursuivre leurs efforts pour trouver les fonds nécessaires au lancement de l'initiative ;
 - de disposer des fonds nécessaires pour recruter le personnel de coordination au Secrétariat, ainsi que le coordinateur scientifique, conformément au point VI du projet (Gouvernance du projet) : « un chef de projet à temps plein, un assistant administratif à temps plein et le coordinateur scientifique » ;
 - tirer parti de la dynamique et du contexte politique de la Conférence des Nations Unies sur les
 Océans (UNOC) 2025 pour accroître la visibilité de l'ASI-II.
- Il était urgent de recruter un chef de projet ASI-II à temps plein et un assistant administratif à temps plein au sein du Secrétariat, ainsi gu'un Coordinateur Scientifique.
- Le Comité Scientifique et d'autres experts compétents devraient être consultés sur la nécessité d'adapter l'ASI-II
 actuel, y compris le design du suivi, en tenant compte des nouvelles technologies respectueuses de
 l'environnement et de la nécessité de réduire les coûts.

Les Quatrième et Cinquième Réunions du Groupe de contacts LTMP tenues en 2025 ont été cruciales pour planifier la mise en œuvre technique de l'ASI-II au niveau national parmi les Pays participants.

1.2 La Seizième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS :

À la suite de la Troisième Réunion du Groupe de contacts du LTMP, le matin du 18 juin 2024, le Bureau s'est réuni en ligne dans l'après-midi du même jour afin d'évaluer la phase préparatoire précédant le lancement de l'ASI-II et de prendre une décision, conformément à l'article 1 du Règlement Intérieur du Bureau.

La 16^e Réunion du Bureau est parvenue aux conclusions suivantes :

- 1. Compte tenu des circonstances actuelles, le calendrier initial du projet doit être mis à jour, notamment en ce qui concerne les opérations sur le terrain de l'ASI-II.
- 2. Lancer l'initiative dès que possible, planifier les opérations sur le terrain de l'ASI-II en 2026 et, dans l'intervalle, prévoir du temps pour :
 - poursuivre les efforts des Pays et du Secrétariat afin d'obtenir les fonds nécessaires au lancement de l'initiative;
 - disposer des fonds nécessaires pour recruter le personnel de coordination au sein du Secrétariat et le Coordinateur Scientifique, conformément au point VI de la <u>Proposition de Projet</u> (Gouvernance du projet) : « un chef de projet à temps plein, un assistant administratif à temps plein et le coordinateur scientifique » ;
 - tirer parti de la dynamique et du contexte politique de la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC) 2025 pour accroître la visibilité de l'ASI-II.
- 3. Sous réserve d'accords bilatéraux avec les Pays donateurs, rechercher la possibilité d'utiliser les fonds provenant de toute contribution reçue en 2024 pour engager une équipe scientifique afin d'adapter les méthodologies du projet, en tenant compte des technologies respectueuses de l'environnement appropriées, ainsi que le design du suivi en consultation avec le Comité Scientifique.

1.3 La Seizième Réunion du Comité Scientifique :

Lors de la 16^e réunion du Comité scientifique (Barcelone, Espagne, décembre 2024), la Recommandation 16.3 – « ASI-II et le LTMP de l'ACCOBAMS » a été adoptée. Elle indiquait ce qui suit :

"Le Comité scientifique,

Félicitant les Parties de leur engagement de principe pris concernant l'ASI-II dans le cadre du LTMP de l'ACCOBAMS (recommandation 14.1) exprimé dans la Résolution 8.10, dans laquelle, entre autres, les Parties de l'ACCOBAMS ont déclaré que :

[...]le LTMP est non seulement fondamental pour permettre aux Parties d'atteindre les objectifs déclarés de l'ACCOBAMS mais qu'il aidera également les Parties à respecter leurs engagements nationaux et internationaux respectifs, qui incluent les objectifs de l'Approche Ecosystémique de la Convention de Barcelone/le Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation (EcAp/IMAP) et le Plan d'Action pour la Conservation des Cétacés en Mer Méditerranée (IG25/13), les instruments juridiques pertinents de l'Union européenne , entre autres la Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin de l'Union Européenne et la Directive Habitats de l'Union Européenne, le programme intégré de surveillance et d'évaluation de la mer Noire. »

Notant que malgré les exhortations de la Résolution 8.10 et les efforts du Secrétariat, du Comité scientifique et de certaines Parties, les fonds nécessaires à la mise en œuvre des travaux requis pour démarrer le programme LTMP/ASI-II n'ont pas été obtenus.

En résumé, le Comité scientifique souligne l'urgence pour les Parties de respecter leurs engagements envers l'ASI-II dans les meilleurs délais et :

- (1) réaffirme l'importance fondamentale d'une étude synoptique ASI-II et du LTMP pour permettre à l'ACCOBAMS d'atteindre ses objectifs déclarés ;
- (2) convient que les nouvelles technologies ne constituent pas, en tout état de cause à l'heure actuelle, une alternative scientifiquement (ou économiquement) viable aux protocoles existants convenus pour l'ASI-II;
- (3) confirme que l'ASI-II doit donc suivre les principes et méthodes de conception de l'étude synoptique approuvés lors de l'ASI, modifiés à la lumière (a) de la situation géopolitique ; (b) l'évaluation finale des cartes de densité de l'ASI ; et (c) les fonds disponibles, en notant qu'un premier réexamen des coûts pour une couverture similaire à celle de l'ASI sera proche de la ventilation et de l'estimation présentées dans le document SC16-Doc08 (1 100 000 EUR) et que les détails à ce sujet sont traités au point (5) ci-dessous ;
- (4) approuve la décision du Bureau de reporter la mise en œuvre de l'ASI-II pour la Méditerranée et la zone atlantique contiguë au moins jusqu'à l'été 2026 ;
- (5) souligne que l'expérience de l'ASI a montré que le travail scientifique et logistique nécessaire à l'organisation et à la coordination d'une enquête multinationale à si grande échelle est immense et ne peut être réalisé en temps voulu (même pour l'été 2026) sans un soutien minimal immédiat, notamment sous la forme de la nomination d'un Coordinateur Scientifique et d'un chargé de projet dès que possible ;
- (6) recommande que le Secrétaire Exécutif, en collaboration avec le Président du Comité scientifique et avec le soutien du Bureau, renoue d'urgence les contacts avec les Parties afin :
 - de réitérer de manière concrète leur engagement envers la Résolution 8.10 sur le Programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS et en particulier l'ASI-II;
 - obtenir les contributions financières nécessaires ou, au moins, des engagements formels de la part des Parties lors de la Réunion du Bureau Etendu ou peu après, afin de disposer du temps nécessaire pour planifier le suivi à l'été 2026.

En ce qui concerne les aspects financiers, le Comité scientifique prend note de l'importante contribution financière apportée par des organismes qui ne sont pas Parties de l'ACCOBAMS, tels que la Fondation MAVA, et reconnaît que cela

sera probablement nécessaire pour l'ASI-II. Le Comité scientifique a été informé que la US Navy attendait une mise à jour des modèles de répartition spatiale élaborés par le Marine Geospatial Ecology Lab, dont il est question au point 3.2.1. La communication volontaire de données à l'échelle du bassin a été cruciale pour cet exercice et les données ASI ont apporté une contribution majeure. Les données ASI-II seront essentielles à la réussite de tout exercice futur. Compte tenu de cela, le Comité scientifique recommande que, dans ses démarches auprès des donateurs potentiels, le Secrétariat insiste sur ce point auprès de la US Navy et des participants à l'atelier conjoint ACCOBAMS-ASCOBANS de novembre 2024 avec les marines sur le bruit sous-marin et les cétacés, et les invite à envisager de contribuer à la mise en œuvre de l'ASI-II.

Enfin, le Comité scientifique prend note avec satisfaction de la confirmation par l'Italie de sa contribution en nature aux activités prévues dans le cadre de la DCSMM et prend acte de la proposition de reporter ces activités à 2026 afin de les aligner sur l'ASI-II. Tout en reconnaissant les difficultés pratiques, le Comité scientifique demande en outre respectueusement à l'Espagne d'étudier attentivement la possibilité de reporter à 2026 les activités de suivi prévues pour 2025. »

1.4 La Dix-septième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS:

Lors de la 17^e réunion du Bureau de l'ACCOBAMS (Monaco, hybride, 14-15 février), le Bureau a reconnu la nécessité de recruter du personnel de coordination pour aider le Secrétariat dans ses tâches administratives, telles que l'obtention de permis pour les suivis dans les eaux nationales et la recherche de financements, ainsi qu'un Coordinateur Scientifique.

À ce titre, le Bureau a invité le Secrétariat à :

- a) transférer le budget disponible de la ligne budgétaire « Chargé de programme et de projet (1102) » vers la ligne budgétaire « Assistance extérieure (1203) », conformément au paragraphe 15 de l'Annexe 3 de la Résolution 8.2 [1];
- b) lancer des appels à candidatures pour la nomination d'un Coordinateur Scientifique et de consultants chargés d'aider le Secrétariat à lancer l'ASI-II en utilisant, si nécessaire, les fonds restants de l'ASI-1 et les fonds de la ligne budgétaire « Assistance extérieure (1203) »

Le Bureau a également demandé au Secrétariat :

- a) de préparer une note d'information sur les fonds non dépensés du budget triennal actuel qui pourraient être transférés à l'ASI-II, et de la présenter lors de la prochaine réunion du Bureau Étendu (avril 2025);
- b) d'informer régulièrement les Parties, par l'intermédiaire du Groupe de contacts du LMTP, de l'avancement des préparatifs de l'ASI-II.

1.5 La Sixième Réunion du Bureau Étendu de l'ACCOBAMS :

Lors de la Sixième Réunion du Bureau Étendu de l'ACCOBAMS (Nice, 23-24 avril 2025), le Bureau Étendu :

- a réaffirmé l'urgence d'obtenir des contributions financières et des engagements formels de la part des Parties pour l'ASI-II, car ceux-ci sont essentiels pour la planification en temps utile et la mise en œuvre réussie du suivi prévu pour l'été 2026.
- a souligné la nécessité de nommer un Coordinateur Scientifique dès que possible, avant l'UNOC3, afin d'assurer une planification et une coordination efficaces de l'ASI-II.

1.6 Le Comité de Pilotage de l'ASI :

Le Comité de Pilotage de l'ASI, officiellement en place depuis l'ASI-I, a été mobilisé pour soutenir le recrutement d'un Coordinateur Scientifique, en coordination avec le Bureau et le *Task Manager* du Groupe de Travail Estimation des populations de cétacés et distribution, M. Tilen Genov.

La première Réunion du Comité de Pilotage de l'ASI consacrée à l'ASI-II s'est tenue en ligne le 28 octobre 2025, permettant la validation des Termes de Références du Comité (<u>voir Annexe III</u>) et de la structure de gouvernance de l'ASI-II (voir <u>Annexe IV</u>).

2. Révision de l'organisation et du calendrier de l'ASI-II

Le calendrier révisé de l'ASI-II a facilité le recrutement du personnel clé indispensable au développement de l'initiative. Un contrat de consultation a été attribué à Mme Julie Belmont afin qu'elle apporte un soutien technique et administratif à la mise en œuvre de l'initiative. De plus, en mai 2025, un appel à candidatures pour le poste de Coordinateur Scientifique de l'ASI-II a mené à la nomination de M. Simone Panigada.

Parallèlement, le calendrier actualisé a précisé le programme de mise en œuvre des quatre Modules de Travail (WP) établis pour l'ASI-II, garantissant une gestion efficace et une exécution rationalisée des activités du projet.

Le tableau ci-dessous présente chaque Module du projet (WP¹) pour la région méditerranéenne ainsi que sa période de mise en œuvre prévue.

¹ En anglais: Work Package (WP)

MODULES (WP)	PERIODE DE MISE	ACTIONS PRINCIPALES
WP1 – Préparation des opérations de suivi et renforcement des capacités	T2 2025 – T4 2027	Préparation des suivis aériens et par bateau à travers l'examen de la méthodologie scientifique et la conception du protocole d'échantillonnage, de la logistique, des demandes de permis et d'autorisation, en coordination avec le Groupe de contacts du LTMP.
WP2 – Mise en œuvre du suivi	T4 2025 – T4 2026	Mise en œuvre des suivis (aérien et par bateau), depuis l'identification des observateurs, la formation des équipes jusqu'à leur déploiement, leur retour du terrain et la fin du contrat.
WP3 – Analyse des données et interprétation des résultats	T3 2026 – T4 2028	Analyse des données collectées lors du suivi afin d'estimer l'abondance, d'identifier les tendances et de générer des cartes de répartition. Ce module comprend également: - des activités visant à développer et à renforcer les outils de conservation sur la base des résultats scientifiques. - Organisation de réunions, d'études et d'ateliers afin de consolider les outils existants (par exemple, NW Med PSSA, AMP) et de développer de nouveaux mécanismes et outils de conservation.
WP4 – Coordination et Communication/ Sensibilisation	T2 2025-T4 2028	Composante transversale soutenant la gestion globale du projet (2025-2028), y compris la mise en œuvre et le suivi des activités, les rapports techniques et financiers, la coordination entre les parties prenantes et l'évaluation du projet. Couvre également les activités de communication et de sensibilisation, ainsi que la diffusion des résultats.

3. Campagne de Communication ASI-II

Reconnaissant le lien étroit entre la sensibilisation du public et la collecte de fonds, une campagne LinkedIn pour l'ASI-Il a été menée du 2 mai au 16 juin 2024. L'objectif principal était d'établir des relations avec des organisations potentielles de financement dans le secteur de la conservation marine.

La campagne comprenait trois publications et deux vidéos, comme illustré dans l'image ci-dessous.



La campagne a suscité un engagement significatif, avec un total de 2 072 interactions (comprenant les commentaires, les mentions « J'aime » et les partages), 615 clics et plus de 200 000 impressions (nombre de fois où le contenu est apparu sur l'écran des utilisateurs).

La campagne de communication peut être consultée à l'adresse suivante : https://accobams.org/accobams-survey-initiative-ii/

4. Événement de lancement de l'ASI-II à l'UNOC3

Comme recommandé lors des Réunions du Groupe de contactss du LTMP et dans les conclusions de la Seizième Réunion du Bureau de l'ACCOBAMS, l'ASI-II a été officiellement lancé le 11 juin 2025 au Théâtre de la Cité à Nice lors d'un événement dédié qui s'est tenu durant la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC3) de 2025, dans le but d'accroître la visibilité de l'initiative et de mobiliser le soutien international.

Le lancement de l'ASI-II lors de l'UNOC3 s'est déroulé en trois parties :

- **Une présentation des résultats de l'ASI-I**, soulignant leur contribution significative à l'avancement des connaissances scientifiques et à l'élaboration des politiques régionales et nationales de conservation marine ;
- le lancement officiel de l'ASI-II, par Mme Gambin, Présidente du Bureau de l'ACCOBAMS;
- une invitation aux pays participants et aux organisations intergouvernementales à réaffirmer leur engagement et à exprimer leur soutien concret à la mise en œuvre de l'ASI-II.

Cet événement a rassemblé plus de 100 participants, dont des représentants d'organisations clés telles que le PNUE-PAM, le PNUE-CMS, la CBI, l'OHI, la FAO/CGPM, le SPA/RAC, le PS/BSC, l'UICN-Med, le FPA II, l'IFAW, le MCR et Biodivearth. Des délégations de plusieurs pays étaient également présentes, notamment Chypre, la Croatie, la Géorgie, l'Italie, la France, la Géorgie, Malte, Monaco, l'Espagne et Türkiye.



Lancement de l'ASI-II lors de l'UNOC3 à Nice

5. Aperçu des engagements nationaux, des efforts de collecte de fonds et des partenariats

Dans la foulée de l'élan généré par l'UNOC3, le Secrétariat de l'ACCOBAMS s'est activement engagé dans le suivi des engagements pris par les pays, la poursuite des efforts de collecte de fonds et le renforcement des collaborations avec divers partenaires.

Le tableau ci-dessous résume les informations fournies par les représentants des Parties concernant leurs engagements à soutenir l'ASI-II. Le tableau ne présente que les informations reçues à partir du 30 avril 2024.

PARTIES	CONTRIBUTIONS EN ESPÈCES	CONTRIBU		
	Fonds à allouer à l'ASI-II	Contributions des suivis locaux/ régionaux ou nationaux prévus en 2026	Autres contributions en Natre (humaines/matérielles)	Aucune information officielle reçue (en octobre 2025).
Albanie				х
Algerie			х	
Bulgarie	х			
Croatie		х		
Chypre		х		
Egypte				Х
France	х			
Géorgie			Х	

Grèce			х	
Italie		х		
Liban			х	
Libye			Х	
Malte		х	Х	
Monaco	x			
Monténégro				х
Maroc			Х	
Portugal	X ²			
Roumanie				х
Slovenie		х		
Espagne		х		
Syrie				х
Tunisie				Х
Türkiye		х		
Ukraine			Х	

En ce qui concerne les efforts de collecte de fonds auprès des fondations, le Secrétariat a :

- Répondu à deux appels à projets :
 - o de la Fondation Prince Albert II;³
 - o de la Fondation Audemars Watkins;⁴
- Travaillé à la finalisation d'un protocole d'accord avec la Fondation Thalassa afin d'établir un partenariat axé, au minimum, sur les activités de communication et de sensibilisation du public liées à l'ASI-II.

En ce qui concerne le renforcement des collaborations avec divers Partenaires :

Avec les Organisations Intergouvernementales, le Secrétariat :

- poursuit sa collaboration avec le SPA/RAC, comme lors de l'ASI-I, afin de soutenir toutes les activités de renforcement des capacités ;
- travaille avec le PNUE/PAM pour créer des synergies scientifiques à travers le projet SEMPA, en se concentrant sur l'harmonisation des méthodologies et le partage des ensembles de données pour l'analyse régionale ;
- maintient une collaboration continue avec MCRI pour la composante « bateaux » de l'initiative, suivant le modèle réussi de l'ASI-I ;

Le Secrétariat a également approché la US Navy afin d'obtenir un soutien et des ressources supplémentaires pour l'initiative.

6. Aperçu de la situation budgétaire actuelle

La proposition de projet ASI-II estime à **3 300 000** € le montant minimum nécessaire pour soutenir la mise en œuvre complète de toutes les activités de l'ASI-II pour la région méditerranéenne, ainsi qu'une étude de faisabilité pour la mise en œuvre de l'ASI-II dans la mer Noire pour l'été 2027.

² With an official confirmation expected in 2026.

³ Expected response in 2026.

⁴ The Secretariat was not selected following its submission to this call for projects.

Compte tenu des développements récents mentionnés ci-dessus, le tableau suivant présente un aperçu provisoire du budget actuel, indiquant à la fois les financements confirmés et ceux en attente, dont la confirmation officielle est prévue en 2026.

	MONTANT DEMANDÉ(EUROS)
FINANCEMENT DE LA FRANCE (OFB)*	500 000
FINANCEMENT DE MONACO*	150 000
FINANCEMENT DE L'ITALIE *	600 000
FINANCEMENT DE LA BULGARIE*	46 500
FINANCEMENT DE L'ESPAGNE**	To be estimated
FINANCEMENT DE LA FRANCE (FEAMPA)**	1 100 000
FINANCEMENT DE LA US NAVY**	130 000
SECRÉTARIAT DE L'ACCOBAMS ***	240 000
TOTAL	2 766 500

^{*} financement confirmé

Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans la mobilisation du soutien et la soumission de demandes de financement importantes, un **déficit de financement critique subsiste**. Sans la confirmation rapide des subventions en attente, la mise en œuvre en temps voulu des activités de suivi à l'été 2026 est compromise. Il est donc essentiel d'obtenir des fonds supplémentaires pour garantir la mise en œuvre et le succès de l'ASI-II.

7. Prochaines étapes dans la mise en œuvre de l'ASI-II

Afin de garantir la mise en œuvre efficace de l'ASI-II, plusieurs étapes clés sont prévues d'ici la fin de 2025 :

- ASI-II Preliminary Technical Workshop on Survey Design for MSFD Sub-regions and beyond, qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2025 à Milan, en Italie.
- Événement dédié à l'ASI-II lors de la 9^e Réunion des Parties à l'ACCOBAMS, prévue du 18 au 21 novembre 2025
 à Chypre
- Événement parallèle ASI-II lors de la 24^e Réunion des parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP24), qui se tiendra en décembre 2025 au Caire, en Égypte.

Le retroplanning ci-dessous (version présentée lors du premier Comité de Pilotage de l'ASI pour l'ASI-II, le 28 octobre 2025) décrit les principales étapes séquentielles de la mise en œuvre de l'initiative ASI-II sur l'ensemble de la période de mise en œuvre.

^{**} financement en attente

^{***} y compris les salaires du personnel du Secrétariat

Implementé	2025					20)26			20	127		2028			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
COORDINATION ET SUIVI							•	•						•		
Coordination par le Secrétariat																
Recrutement du Chargé de projet ASI-II				R												
Comité de Pilotage (Réunions en personne prévues)					1				2							
Réunions ACCOBAMS (Bureau, MOP, LTMP WG)		BU & LTMP		LTMP & MOP9	SC17			BU18				SC18 BU19		BUEXT7		MOP10
Assistance extérieure - soutien administratif technique par un consultant en 2025 et 2026		R		WOFS												
WP1 Préparation des opérations de suivi et renforcement des capaci	tés															
Coordinateur Scientifique et équipe chargée de la préparation des suivis (y compris: méthodes et protocoles, design des suivis, préparation des logiciels, soutien à la formation) R = recrutement		R														
Développement d'un cadre de modélisation				Milan WS												
Groupe de Contacts, Ateliers et Réunions sur la préparation du suivi Évaluation des besoins régionaux en matière de				Milan WS												
renforcement des capacités et mise en œuvre d'un																
Study and set up for an update of the information management system for survey data																
Étude de faisabilité pour l'ASI-II en mer Noire																
Appel d'offres pour les platformes de suivi (bateau et avion), incluant photo HD et système STORMM																
Préparation et soumission des permis et autorisations (S)																

2 Mise en œuvre des campagnes de suivi														
Coordinateur scientifique pour la mise en œuvre du suivi - R = recrutement					R									
Ateliers de formation pour les équipes chargées des suivis aériens et maritimes														
Identification, recrutement et mobilisation des équipes pour le suivi														
Selection, contractualisation et mobilisation des avions (y compris le système STORMM avec photos haute														
Sélection, contractualisation et mobilisation des bateaux														
Identification et achat d'équipement														
Analyse des données et interprétation des résultats														
Sélection et travail d'experts en analyse de données							R							
Travaux d'analyse collaborative (par exemple, atelier, publication)														
Interprétation des résultats pour la conservation (IMMA, CCH)														
Renforcement et mise en place de mesures et d'outils de conservation par zone (par exemple, PSSA)														
24 Communication et sensibilisation														
Élaboration d'une stratégie de communication/d'une feuille de route														
Développement de matériel de communication														
Événements de sensibilisation et participation à des conférences														
Initiatives locales en matière de communication (appel à projets, sélection et mise en œuvre des projets)														
Événement de lancement des résultats ASI II														

ANNEXE I – PROPOSITION DE PROJET POUR LE SUIVI SYNOPTIQUE À L'ÉCHELLE DES BASSINS DANS LA ZONE DE L'ACCOBAMS PERIODE 2024-2027

telle que distribuée aux Parties 5/10/2023 5



SUIVI SYNOPTIQUE À L'ÉCHELLE DES BASSINS DANS LA ZONE DE L'ACCOBAMS PERIODE 2024-2027

PROPOSITION DE PROJET

Septembre 2023

⁵ Proposition de projet communiquée aux parties le 10 octobre 2023 ; le projet a depuis évolué et peut ne plus refléter entièrement cette proposition initiale.

Table des matières

Res	um	e executif	1/
١.	IN	ITRODUCTION	18
II.	C	ONTEXTE ET JUSTIFICATION	19
III.	0	BJECTIFS DU PROJET	20
IV.	ST	FRUCTURE DU PROJET ET ACTIVITES	21
1		Module 1 : préparation des opérations de suivi et renforcement des capacités	21
i		Résultats attendus	22
i	i.	Activités principales	22
2	2.	Module 2 : Mise en œuvre du suivi	23
i		Résultats attendus	23
i	i.	Activités principales	23
3	3.	Module 3 : Analyses des données et interprétation des résultats	24
i	•	Résultats attendus	24
i	i.	Activités principales	24
4	١.	Module 4 : Coordination et Communication / sensibilisation	24
i		Résultats attendus	25
i	i.	Activités principales	25
٧.	Αı	nalyse AFOM (SWOT) et atténuation des risques	26
1		Analyse AFOM (SWOT)	26
2	2.	Analyse des risques et atténuation	27
VI.	G	OUVERNANCE DU PROJET	29
VII.	CA	ALENDRIER ET ETAPES CLES	31
VIII	_	BUDGET	35

Résumé exécutif

La zone de l'ACCOBAMS (mer Méditerranée, zone Atlantique adjacente et mer Noire) contient des habitats clés pour les cétacés et accueille plus de 20 espèces, dont 14 sont présentes tout au long de l'année, ainsi que de nombreuses autres espèces remarquables de la mégafaune marine. La plupart des populations de cétacés de la Méditerranée sont considérées comme "menacées" selon la liste rouge de l'UICN en raison d'une pression humaine importante et de leurs déclins présumés au cours des dernières années.

Une connaissance approfondie de la distribution et de l'abondance des cétacés est une condition préalable pour "prendre des mesures coordonnées afin d'atteindre et de maintenir un état de conservation favorable pour les cétacés" et permettre l'évaluation des mesures de conservation existantes à cette fin (voir l'article II de l'Accord sur l'objectif et les mesures de conservation de l'ACCOBAMS). Ces objectifs sont partagés avec la politique de l'Approche Ecosystémique (EcAp) de la Convention de Barcelone (et son cadre de l'IMAP), la Directive Habitats et la Directive-Cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'Union Européenne et le Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation de la Mer Noire (BSIMAP). Par conséquent, l'ACCOBAMS Survey Initiative (ASI) aide les Parties à l'ACCOBAMS à remplir des parties importantes de leurs obligations dans le contexte de plusieurs politiques internationales et de cadres de conservation.

Conformément à l'objectif principal de l'ACCOBAMS, l'ASI a été mis en place comme première étape fondamentale pour établir un programme à long terme de suivi des changements dans l'abondance et la distribution des cétacés dans la zone de l'Accord. Les premiers suivis synoptiques à l'échelle des bassins réalisés en 2018-2019 ont permis d'établir un cadre technique de surveillance et de collecter les premières données synoptiques de référence sur l'abondance et la distribution des cétacés à l'échelle de la zone de l'Accord. Cependant, afin de permettre au Comité Scientifique de l'ACCOBAMS d'évaluer les tendances en matière d'abondance et de distribution des cétacés et d'évaluer leur état de conservation, des campagnes périodiques à la même échelle sont nécessaires.

Lors de la Huitième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS (Malte, 2022), la Résolution 8.10 sur le Programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS (LTMP) a été adoptée. Celle-ci a entériné la Recommandation 14.1 du Comité Scientifique sur un programme de suivi transnational intégré et coordonné (le LTMP), invitant les Parties à faciliter sa mise en œuvre. En outre, elle a chargé le Comité Scientifique et le Secrétariat, "en collaboration avec le Comité de pilotage de l'ASI et d'autres experts compétents, de préparer, pour chaque suivi synoptique à l'échelle des bassins, un document technique détaillé sous la forme d'une proposition de projet, contenant une description des différents modules de travail, un calendrier, un budget et une analyse SWOT". Le présent document répond à cette résolution en fournissant une proposition de projet détaillée pour le prochain suivi synoptique à l'échelle des bassins (2024-2026) qui comprend une description complète de la structure de gouvernance du projet et de ses quatre modules de travail, un calendrier, un budget et une analyse SWOT.

L'objectif de ce document est de (a) faciliter les tâches des Parties à l'ACCOBAMS dans l'obtention des fonds nécessaires et l'identification de soutien en nature approprié et (b) d'aider le Secrétariat à explorer et à identifier les opportunités de financement externe. La présente proposition s'appuie grandement sur l'expérience et les leçons tirées de l'ACCOBAMS Survey Initiative 2018⁶.

⁶ Documents de référence :

 $[\]bullet \quad \text{Final report of the ACCOBAMS Survey Initiative project (ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf12)}.$

ACCOBAMS Survey Initiative - Evaluation Report (ACCOBAMS-MOP8/2022/Inf16)

I. INTRODUCTION

La mer Méditerranée, la zone Atlantique adjacente et la mer Noire constituent des habitats clés pour les cétacés et accueillent plus de 20 espèces, dont 14 sont présentes tout au long de l'année (11 en Méditerranée et 3 en mer Noire). La zone de l'ACCOBAMS est également essentielle pour de nombreuses autres espèces de la mégafaune marine telles que le phoque moine, les oiseaux marins, les tortues marines et les élasmobranches. La plupart des espèces de cétacés de cette zone sont considérées comme "menacées" selon la Liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Elles sont strictement protégées par le droit international et régional, y compris celui de l'Union européenne (UE) et des conventions sur les mers régionales concernées.

L'objectif principal de l'ACCOBAMS est de "prendre des mesures coordonnées afin d'atteindre et maintenir un état de conservation favorable pour les cétacés". Le suivi des changements dans la distribution et l'abondance des espèces est essentiel pour définir et surveiller l'état de conservation, pour optimiser et ajuster les mesures de conservation en fonction des besoins des espèces, et pour évaluer si les objectifs de conservation sont atteints. Ces objectifs sont partagés par plusieurs cadres politiques internationaux (voir Annexe 1). En particulier, en remplissant ces objectifs, les Parties à l'ACCOBAMS remplissent également certaines de leurs obligations dans le cadre de la politique de l'Approche Ecosystémique (EcAp) de la Convention de Barcelone et de son Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation (IMAP), de la Directive Habitats (HD) et de la Directive-Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin » (DCSMM) de l'UE et du Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation de la Mer Noire (BSIMAP) de la Convention de Bucarest.

L'ACCOBAMS a priorisé la surveillance des populations de cétacés comme un aspect clé de sa stratégie de conservation pour atteindre son objectif principal. Ces dernières années, les Parties, le Comité Scientifique, le Secrétariat et les Partenaires de l'ACCOBAMS ont longuement œuvré au développement d'une initiative dédiée à la mise en place d'un Programme de surveillance à long terme (LTMP) dans la zone de l'ACCOBAMS. L'ACCOBAMS Survey Initiative (ASI) qui était la première étape du programme à long terme de l'ACCOBAMS pour surveiller les changements dans la distribution et l'abondance des cétacés dans la zone de l'Accord, a été officiellement lancé pendant la MOP6 de l'ACCOBAMS en novembre 2016 après plus d'une décennie d'efforts de développement et de collecte de fonds.

Le projet ASI est le fruit d'une collaboration entre les pays riverains, les scientifiques nationaux et plus de 40 organisations nationales et internationales, et a été mis en œuvre de 2017 à 2022. Les suivis aériens et par bateau menés pendant les étés 2018 et 2019 ont suivi une approche méthodologique standardisée dans presque toute la zone de l'ACCOBAMS, résultant en une base de données sans précédent sur la distribution et l'abondance des cétacés, d'autres espèces de la mégafaune marine, des activités humaines et des macro-déchets flottants. Les protocoles de l'ASI sur la collecte et l'analyse des données permettent de comparer les résultats avec des projets similaires dans la zone de l'ACCOBAMS, ou de mettre en commun les données pour une modélisation sous-régionale, le cas échéant. Une autre retombée positive de l'ASI a été la mise en place d'un groupe de travail régional opérationnel et entrainé, contribuant à une sensibilisation accrue à travers toute la région, un partage substantiel des capacités et fournissant les outils nécessaires aux différentes Parties à l'ACCOBAMS pour surveiller leur propre faune marine. Enfin, l'ASI a contribué de façon significative à la diffusion internationale des efforts de conservation marine dans la zone de l'ACCOBAMS par le partage de données et la publication d'articles scientifiques et de documents techniques, y compris : (1) un numéro spécial consacré à l'ASI dans la revue scientifique Frontiers in Marine Science, (2) des informations pour la (ré)évaluation des statuts de conservation des sous-populations méditerranées de cétacés selon la Liste rouge de l'UICN et le Rapport sur l'Etat de la qualité de la Méditerranée 2023 du Plan d'action pour la Méditerranée du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/PAM)PNUE/PAM et (3) la publication "Conserving Whales, Dolphins and Porpoises in the Mediterranean Sea, Black Sea and adjacent areas: an ACCOBAMS Status Report 2021 ». Ces initiatives ont permis de mieux faire connaître les résultats de l'ASI à un large public scientifique. Une liste non exhaustive des produits de l'ASI est fournie à l'Annexe 2. En outre, divers types de parties prenantes (y compris des gouvernements, des scientifiques, des gestionnaires et des ONG) ont bénéficié des données de l'ASI pour atteindre des objectifs de conservation locaux, nationaux et régionaux, y compris pour soutenir la soumission et l'adoption de la zone maritime particulièrement vulnérable (ZMPV) de la Méditerranée nord-occidentale par l'Organisation Maritime Internationale (OMI), la réalisation d'évaluations environnementales et études d'impact (EI) et le développement de plans de planification de l'espace maritime (Annexe 2).

Certaines recommandations de l'atelier technique 2021 de l'ASI (<u>Annexe 2</u>) ont été utilisées par le Comité Scientifique pour développer sa Recommandation 14.1 sur les efforts de surveillance dans la région de l'ACCOBAMS (LTMP). Cette dernière, en conjonction avec les idées issues des études liées à la durabilité menées pendant le projet (y compris l'évaluation de l'ASI, la feuille de route pour le soutien financier des efforts futurs, et le groupe de travail *ad hoc* sur les aspects financiers), a abouti à l'adoption de la Résolution 8.10 lors de la Huitième Réunion des Parties à l'ACCOBAMS (MOP8, Malte, 28 novembre - 2 décembre 2022).

La Résolution 8.10 a chargé « le Comité Scientifique et le Secrétariat, en collaboration avec le Comité de pilotage de l'ASI et d'autres experts compétents, de préparer, pour chaque suivi synoptique à l'échelle des bassins, un document technique détaillé sous la forme d'une proposition de projet ».

Compte tenu de ce qui précède, la présente proposition reprend les éléments clés de la mise en œuvre des suivis synoptiques précédents de l'ASI (c'est-à-dire les activités principales, le calendrier, la gouvernance) et s'appuie sur l'expérience acquise et les enseignements tirés de la méthodologie des suivis, des besoins logistiques, des questions techniques, de la valeur d'un réseau consolidé et du groupe de travail régional opérationnel.

Cette proposition est destinée à aider les pays à identifier les ressources et les capacités appropriées, des contributions financières et en nature, et à soutenir le Secrétariat dans l'exploration et l'identification d'opportunités externes pour le prochain suivi synoptique à l'échelle des bassins dans la zone de l'ACCOBAMS en 2024-2026.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La nécessité de mettre en place des programmes de surveillance permettant d'évaluer les changements dans la répartition et l'abondance des espèces sur de grandes échelles spatiales et temporelles est largement reconnue. Ceci ayant pour but de prévoir et, le cas échéant, d'élaborer (et de contrôler l'efficacité) des stratégies de gestion des pressions humaines affectant l'état de conservation. Les efforts de surveillance efficaces soutiennent les politiques nationales et régionales en contribuant à la compréhension de l'état de l'environnement dans le contexte du développement socio-économique. Estimer les changements de distribution et d'abondance des espèces est cependant intrinsèquement complexe, en particulier lorsqu'il s'agit d'espèces très mobiles et cryptiques comme les cétacés, dont les aires de répartition s'étendent souvent sur de vastes zones et qui sont soumises à de multiples menaces humaines.

En dépit des défis engendrés par la complexité géopolitique de la zone de l'ACCOBAMS, l'ASI a généré des bénéfices substantiels. La poursuite de ce travail s'avère cruciale et la MOP8 de l'ACCOBAMS a reconnu la nécessité d'un prochain suivi synoptique à l'échelle des bassins dans la zone de l'ACCOBAMS (objet de cette proposition) dans le contexte du LTMP. Assurer la protection des cétacés ainsi que de leurs habitats au sein de la zone de l'ACCOBAMS constitue un défi majeur, exigeant que les Parties renforcent et concrétisent leur perspective en matière de surveillance à l'échelle des bassins et au niveau national, en se fondant sur l'ASI et les principes décrits dans le LTMP.

L'ASI a établi une base essentielle pour permettre d'évaluer les tendances des populations au fil du temps, en fournissant des informations cruciales et en harmonisant les méthodes et les protocoles de collecte de données dans toute la zone de l'Accord. Suite à cet effort, il est essentiel que les pays continuent (ou établissent, le cas échéant) à mettre en œuvre régulièrement des actions de surveillance cohérentes, synchronisées et harmonisées. La collecte systématique de séries de données chronologiques aux échelles appropriées permet d'évaluer régulièrement l'état de conservation de ces espèces. Dans un contexte de rétablissement et/ou du maintien d'un état de conservation favorable, ces informations conduisent à élaborer, hiérarchiser et évaluer les stratégies de gestion nationales et régionales de nombreuses activités humaines. Le suivi des changements de distribution et d'abondance peut également contribuer à la compréhension des effets du changement climatique.

Il est également important de comprendre la distribution et l'intensité des activités humaines qui peuvent affecter les cétacés - dont seulement certaines peuvent être évaluées dans le cadre du LTMP. De concert avec le LTMP, les Parties et les acteurs concernés doivent collaborer étroitement afin d'acquérir une compréhension socio-économique

approfondie des menaces potentielles et avérées des activités humaines, ainsi que de leur impact sur l'environnement. Les données de l'ASI ont été utiles pour soutenir les pays dans l'élaboration de mesures spatiales de protection, la réalisation d'Études d'impact sur l'environnement (EIE) et l'élaboration de stratégies d'aménagement de l'espace marin. Pour continuer à progresser vers une "économie bleue" durable et assurer la viabilité à long terme des secteurs marins et maritimes, il est essentiel d'alimenter des stratégies cohérentes d'aménagement de l'espace marin avec les données obtenues grâce à la surveillance systématique des cétacés et de leurs habitats.

La protection des cétacés et de leurs habitats peut également être bénéfique pour l'ensemble de la biodiversité, par le biais de mécanismes divers. Il est reconnu que les espèces "charismatiques" comme les cétacés peuvent également servir d'espèces phares pour la conservation, en influençant l'opinion publique et en la sensibilisant à l'importance de la préservation des ressources naturelles.

III. OBJECTIFS DU PROJET

La mise en œuvre de ce projet dans le cadre du LTMP facilitera la tâche des Parties à l'ACCOBAMS dans l'accomplissement de leurs engagements nationaux et internationaux. En particulier, ce projet recueille des informations sur des caractéristiques clés (présence des espèces, estimations des populations, identification des habitats critiques, évaluation des menaces), nécessaires pour évaluer le statut des espèces et des populations de cétacés dans l'ensemble de la zone de l'ACCOBAMS. Il permet également de collecter des informations sur d'autres espèces protégées (par exemple, les tortues marines), certaines activités humaines et certains types de pollution (par exemple, les déchets marins flottants, le bruit d'origine anthropique). Le projet permet aux Parties à l'ACCOBAMS de répondre en particulier aux engagements concernant la politique EcAp de la Convention de Barcelone, la DCSMM et la DH de l'UE, les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), la Commission Baleinière Internationale (CBI), la Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) et la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), etc.

En ce qui concerne l'ACCOBAMS, le projet soutient les mesures de conservation 2, 4 et 5 de l'Annexe 2 de l'Accord (c'est-à-dire "Evaluation et gestion des interactions homme-Cétacés", " Recherche et de surveillance continue" et "Renforcement des capacités, collecte et diffusion de l'information, formation et éducation", respectivement) et la Section 2 de la Stratégie de l'ACCOBAMS (Actions de conservation) et le thème 5 concernant l'amélioration des connaissances pour la conservation, contribuant aux objectifs spécifiques suivants :

- 5.1 Centraliser, organiser et diffuser les connaissances existantes sur les cétacés, leurs habitats, les pressions et les impacts, les institutions nationales, les législations et les capacités⁷;
- 5.2. Identifier les lacunes dans les connaissances et proposer des actions ou des programmes pour améliorer les connaissances sur les cétacés⁸.

Le projet fait partie d'une approche globale visant à garantir que les parties prenantes dans la zone de l'ACCOBAMS aient accès à un système de surveillance cohérent pour les espèces concernées dans l'écorégion Méditerranée/zone atlantique adjacente/mer Noire, basé sur des données objectives, solides et comparables, en vue d'améliorer l'état de conservation de ces espèces et de leurs habitats grâce à une gestion appropriée pour le bon état des environnements marins et côtiers dans la zone de l'étude.

Il s'agit d'une contribution essentielle à de nombreux objectifs du LTMP, notamment pour :

- renforcer la coopération internationale et les synergies entre les pays de la zone de l' ACCOBAMS afin d'améliorer l'efficacité de leurs efforts pour établir une approche transnationale de la conservation des espèces concernées ;
- obtenir des estimations solides de l'abondance et de la distribution des cétacés et d'autres espèces menacées dans la zone de l'ACCOBAMS (à l'échelle régionale, sous-régionale et, si possible, nationale) et permettre l'estimation

Actuellement soutenu par la Résolution 6.13 Estimation exhaustive des populations de cétacés et leur répartition dans la zone de l'ACCOBAMS et la Résolution 8.12 Statut des espèces de cétacés de la zone ACCOBAMS selon la Liste Rouge de l'UICN.

⁸ Actuellement soutenu par la Résolution 8 .10 Programme de surveillance à long terme de l'ACCOBAMS

éventuelle des changements dans l'abondance et la distribution des cétacés (et de certaines autres espèces), aux échelles appropriées ;

- collecter des informations sur certaines menaces d'origine anthropique et surveiller les changements dans la distribution et l'abondance relative de certaines activités humaines et des déchets marins ;
- contribuer aux efforts de conservation par zone, tels que le processus d'identification des Aires importantes pour les mammifères marins (AIMM) et des habitats critiques pour les cétacés (CCH) ;
- faciliter l'identification des zones à haut risque d'interaction entre les cétacés (et autres espèces menacées) et les activités humaines dans la zone de l'ACCOBAMS;
- informer les mesures de conservation et de gestion adaptatives qui permettent d'atteindre un statut de conservation favorable pour les cétacés dans la zone de l'Accord et faciliter l'amélioration des mesures de conservation en place;
- contribuer à fournir des connaissances clés qui permettent aux Parties à l'ACCOBAMS de remplir une partie de leurs obligations dans le cadre de l'ACCOBAMS et d'autres conventions et accords multilatéraux, y compris les informations nécessaires à l'établissement et à l'examen d'indicateurs et de seuils fiables relatifs à ces espèces.

Le projet permettra également de :

- renforcer le développement des capacités nationales et l'autonomisation dans la zone de l'ACCOBAMS pour la surveillance et les mesures de conservation/l'élaboration de politiques ;
- contribuer aux travaux sur les plans de gestion de la conservation (CMP) de plusieurs espèces ;
- sensibiliser l'ensemble de la zone de l'ACCOBAMS à la conservation de la biodiversité marine et à l'utilisation durable des ressources naturelles ;
- contribuer à l'examen des effets du changement climatique sur la biodiversité.

En résumé, cette proposition a été développée en prenant en considération les stratégies internationales, régionales et nationales les plus récentes pour la protection et le suivi de la biodiversité marine et les efforts entrepris par les Parties dans la zone de l'ACCOBAMS pour répondre à leurs obligations et engagements à cet égard (Annexe 1). En améliorant les connaissances sur les populations de cétacés, le projet répond directement à un ensemble d'engagements internationaux des Parties à l'ACCOBAMS concernant l'utilisation durable, la gestion et la conservation de l'environnement marin afin d'atteindre ou de maintenir un "Bon Etat Environnemental" des mers.

IV. STRUCTURE DU PROJET ET ACTIVITES

Le projet se compose de quatre modules de travail, dont les activités se déroulent sur une période de quatre ans, à partir de 2024 dans l'idéal. Bien que les campagnes de suivi dans la zone Méditerranée/Atlantique adjacente et dans la zone de la mer Noire soient organisées sur deux périodes estivales distinctes (2025 et 2026 respectivement), plusieurs activités liées à la préparation des opérations de terrain seront menées de manière transversale, synchronisée et coopérative afin de minimiser les coûts, d'optimiser les ressources disponibles, d'harmoniser les efforts de collecte et d'analyse des données et d'augmenter l'impact et la portée du projet.

1. Module 1 : préparation des opérations de suivi et renforcement des capacités

Ce module englobe la phase cruciale de préparation des suivis, et inclut une gamme de tâches scientifiques, techniques, administratives et logistiques. Son objectif principal est d'établir les bases d'une exécution harmonieuse et efficace des opérations de terrain ultérieures, ainsi que de fournir un programme régional de renforcement des capacités ciblant l'ensemble de la zone de l'ACCOBAMS. Cette phase assure une préparation méticuleuse afin d'optimiser le processus de suivi et les capacités de surveillance à long terme des Parties à l'ACCOBAMS.

i.Résultats attendus

- un cadre de modélisation utilisant l'ASI et d'autres données spatiales et de densité pertinentes pour évaluer les choix de suivi possibles parmi différentes stratégies d'échantillonnage par transects linéaires (*Distance sampling*) (par exemple en ce qui concerne la couverture et la géométrie de l'échantillonnage), afin d'obtenir les estimations d'abondance (et de distribution) les plus robustes, pour permettre de détecter les tendances à l'avenir (à la fois au niveau du bassin et à un niveau plus local);
- un ensemble complet de protocoles de suivi pour la collecte de données et les méthodes d'analyse par espèces/groupes d'espèces à l'échelle de la zone de l'ACCOBAMS, basé sur l'expérience et les données de l'ASI, et tenant compte de la nécessité de comparabilité/agrégation/mise en commun des ensembles de données (comprenant les plateformes et équipements de suivi, les protocoles et logiciels de collecte de données, la conception/design du suivi, les protocoles d'analyses);
- le développement de capacités humaines et techniques adéquates dans les pays participant au projet, en termes de mise en œuvre des suivis (y compris les équipes par région), de suivi régulier des espèces et de transmission d'informations pour aider à la gestion de leurs habitats critiques et/ou préférentiels;
- des processus administratifs identifiés et achevés (par exemple les permis de recherche, les autorisations) et toute la logistique prête pour la conduite des opérations de terrain (y compris un Groupe de contacts actif et réactif, des équipes recrutées, tous les partenariats/contrats en place);
- un système de gestion de l'information actualisé pour le stockage et l'utilisation des données, tenant compte du système de gestion existant de l'ASI et développant les fonctionnalités de NETCCOBAMS, interopérable avec d'autres systèmes existants et permettant la mise en commun de tous les ensembles de données.

ii. Activités principales

A. CONSULTATION ET MOBILISATION RÉGIONALES

- mobilisation de chaque Point Focal National (PFN) et des personnes contact identifiées pour participer au Groupe de contacts du projet ;
- organisation de 2 ateliers régionaux du Groupe de contacts pour la préparation du suivi (un pour la région Méditerranée / Atlantique adjacente environ 40 participants et un pour la mer Noire environ 15 participants).

B. DÉVELOPPEMENT D'OUTILS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

- développement d'un cadre de modélisation spatiale utilisant les données de l'ASI et d'autres données pertinentes afin d'explorer les stratégies de suivi par transects linéaires (y compris la fréquence et l'étendue géographique) qui devraient permettre une optimisation par espèce prioritaire ou par groupes prioritaires d'espèces, et par zones d'intérêt spécifique, (par exemple des zones avec un nombre suffisant d'observations pour obtenir des estimations robustes, ou des zones où une pression anthropique intense s'exerce sur une population spécifique menacée d'extinction);
- sélection et contractualisation du Coordinateur Scientifique et des experts associés;
- définition de la méthode opérationnelle de suivi, ajustement des protocoles scientifiques par secteurs et cibles de surveillance, la conception/design des suivis aériens et par bateau, identification et préparation des logiciels
 .
- identification et achat de tous les équipements.

C. PRÉPARATION ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN

- identification et préparation de tous les permis et autorisations en temps opportun;
- identification et concrétisation de partenariats techniques/scientifiques pour les opérations de terrain, au niveau national et sous-régional/régional selon les besoins ;
- identification, appel d'offres et sélection des compagnies aériennes et des navire de recherche (appel d'offres ou protocole d'accord direct);

- identification et recrutement des ressources humaines pour les opérations de terrain (observateurs et chefs d'équipe);
- planification des processus et de l'organisation des opérations de terrain (y compris la structure de coordination, les procédures de sécurité, l'organisation de la vie quotidienne des équipes).

D. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

- évaluation des besoins régionaux en matière de renforcement des capacités et de développement;
- mise en œuvre d'un programme de formation pour les parties prenantes locales par sous-région ou groupe de sous-régions, sur l'utilisation de méthodes de suivi standardisées et la gestion de l'information (un minimum de 4 ateliers, selon la division des sous-régions de l'ACCOBAMS⁹).

E. PARTAGE DES DONNÉES ET REVISION DU SYSTÈME DE GESTION

- étude pour une mise à jour du système de gestion de l'information pour les données recueillies lors du suivi et à moyen et long terme ;
- la mise à jour consécutive du système de gestion de l'information (y compris la mise à niveau informatique, la révision des conditions & de la politique d'utilisation des données).

2. Module 2 : Mise en œuvre du suivi

Le suivi doit être réalisé sur deux périodes (estivales), pour la mer Méditerranée/zone atlantique adjacente et pour la mer Noire, respectivement.

i.Résultats attendus

- Collecte des données qui permettront la mise en œuvre du Module 3.
- Des cartes de présence/observation pour permettre au public et aux participants au projet de voir la progression des suivis.

ii. Activités principales

- ateliers de formation des équipes pour les suivis aériens et les suivis par bateau (y compris les formation HUET et toute autre pertinente en matière de sécurité) ;
- mise en œuvre des suivis coordonnés par secteur géographique et menés suivant la méthodologie/les protocoles convenus - comme suit :
 - o pour la zone Méditerranée / Atlantique adjacente :
 - une campagne de suivi aérienne couvrant la plus grande zone possible (échelle régionale);
 - une campagne régionale sous-régionale de suivi par bateau ciblant les espèces plongeant en profondeur;
 - des suivis nationaux par bateau lorsque les suivis aériens ou les suivis régionaux- sous-régionaux par bateau ne seront pas possibles ;
 - o pour la Mer Noire :
 - une campagne de suivi aérienne couvrant la plus grande zone possible ;
 - des suivis internationaux/nationaux par bateau lorsque les suivis aériens ne seront pas possibles;
- préparation de cartes de présence/d'observation.

⁹ Mer noire, Mer Méditerranée orientale, centrale et occidentale.

3. Module 3 : Analyses des données et interprétation des résultats

Cette composante couvre l'analyse des données collectées pendant les suivis afin d'estimer l'abondance et la distribution des espèces dans la zone de l'ACCOBAMS, aux niveaux régional, sous-régional (par exemple, les sous-régions DCSMM) et national. Ces estimations se font au moyen de méthodes de modélisation spatiale et d'identification des habitats importants, ainsi que des tendances des populations dans les zones ciblées, lorsque cela est possible. L'interprétation des résultats dans le contexte de la conservation et de la gestion est principalement de la responsabilité du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS.

i.Résultats attendus

- distribution et abondance des espèces de cétacés aux niveaux régional, sous-régional (par exemple les sous-régions DCSMM) et national, identification des habitats "critiques" et tendances des populations de cétacés, à l'aide des données de l'ASI et d'autres séries chronologiques de données pertinentes qui pourront être disponibles en quantité suffisante;
- statut de conservation des espèces de cétacés de la zone de l'ACCOBAMS mis à jour le cas échéant (Liste rouge des espèces de l'UICN);
- contribution à une **meilleure compréhension des impacts des principales pressions humaines** sur l'état de conservation des cétacés et de leur habitat ;
- données et résultats mis à disposition et diffusés conformément à la politique d'utilisation des données convenue ;
- Atlas des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS;
- soumission des estimations d'abondance au sous-comité ASI de la CBI afin d'obtenir l'approbation du Comité Scientifique de la CBI, dans le cadre de leur examen global des estimations d'abondance ;
- test du package R AMBIdsm développé par PELAGIS (Université de La Rochelle) dans le cadre du projet CetAMBICion financé par l'UE, qui permet de fusionner et d'analyser les données provenant des suivis effectués en Distance Sampling, de construire des modèles de surface d'aire de répartition, d'estimer l'abondance et la distribution des espèces, et de visualiser des cartes de densité (Research - CetAMBicion (cetambicionproject.eu).

ii. Activités principales

- Définition du mode opératoire d'analyse des données, y compris la sélection d'une équipe d'experts en analyse de données, sous la direction directe du CS;
- sessions sous-régionales d'analyse des données ;
- analyse spatiale (distribution, abondance, habitat et répartition des pressions);
- deux ateliers régionaux d'interprétation des résultats pour produire des recommandations en matière de conservation et de gestion, y compris sur la nécessité de mettre à jour les listes de l'UICN;
- transfert et sécurisation des données et des résultats vers le système de gestion des données et la mise en œuvre du processus de partage des informations;
- contribution à l'élaboration de l'Atlas des cétacés de la zone de l'ACCOBAMS.

4. Module 4 : Coordination et Communication / sensibilisation

Le projet sera développé par régions ou sous-régions en fonction des pays participants et de la situation économique et sécuritaire du moment. Il sera coordonné au niveau de la zone de l'Accord par le Secrétariat de l'ACCOBAMS qui assurera la gestion administrative et financière, en liaison avec un Coordinateur Scientifique, le Comité de Pilotage du projet, le Groupe de contacts du projet, le Comité Scientifique de l'ACCOBAMS et les partenaires.

Le projet ASI a prouvé son importance en améliorant les efforts de communication et de sensibilisation. Il est important que le présent projet continue sur la même voie et reproduise au moins les actions réussies qui ont été mises en œuvre

précédemment. En outre, il est crucial de s'engager dans une campagne de communication plus large, en tirant parti de tous les résultats passés et des initiatives actuelles pour accroître l'influence du projet.

i.Résultats attendus

- une mise en œuvre réussie du projet, en reconnaissant les contraintes imprévues qui peuvent survenir, par exemple sur le plan politique et météorologique ;
- un renforcement du réseau d'experts, de spécialistes et d'autres parties prenantes locales contribuant à la conservation des espèces en question ;
- une sensibilisation accrue des parties prenantes locales au maintien/rétablissement du bon état de l'écosystème marin et de la biodiversité ;
- la communication des résultats et les recommandations découlant du Module 3 à toutes les parties prenantes locales, nationales et internationales concernées (par exemple , UICN, CBI,...).

ii.Activités principales

- Coordination globale du projet par le Secrétariat de l'ACCOBAMS, y compris des frais de fonctionnement pour la gouvernance institutionnelle du projet, la communication et le développement d'activités de sensibilisation et la supervision. De l'assistance extérieure additionnelle pourra également être sollicitée en fonction des besoins
 :
- définition de la stratégie de communication, des priorités et de l'intégration dans la stratégie globale de communication de l'ACCOBAMS (afin d'utiliser le projet comme catalyseur pour la mise en œuvre de cette dernière), y compris :
 - o le développement d'une campagne spécifique ciblant les institutions et les décideurs ;
 - le développement de matériel de communication numérique pour soutenir les priorités de communication définies pour le projet et la campagne spécifique (par exemple, dépliant, brochure, vidéo, dossier de presse, etc.);
 - soutien aux actions de communication locales en marge des suivis : définition de priorités de communication géographiques et thématiques, élaboration de TdR et lancement d'un appel à propositions pour couvrir 8 à 10 petits projets;
 - o des activités de sensibilisation (participation à des conférences scientifiques et techniques, événements spécifiques pendant la campagne de suivi, engagement du public dans les médias sociaux, etc. ;
- événement final de présentation des résultats et remise du ou des rapports ; évaluation finale du projet

V. Analyse AFOM (SWOT) et atténuation des risques

1. Analyse AFOM (SWOT)

	ATOUTS	FAIBLESSES
Interne	 Les connaissances acquises au cours de la mise en œuvre réussie de l'ASI. Un réseau établi de partenaires et de parties prenantes. Une équipe et un coordinateur expérimentés, ayant à leur actif des suivis réussis. La disponibilité d'une méthodologie, de techniques et d'équipements de suivi éprouvés. Soutien important des gouvernements et des organisations régionales. Disponibilité de navires de recherche et d'outils pour les suivis chez les partenaires du projet. 	 Financement limité du projet. Forte dépendance à l'égard des bénévoles et du soutien en nature. Certaines zones à couvrir sont difficiles d'accès. Période limitée de la réalisation des suivis (période estivale).
	OPPORTUNITES	MENACES
Externe	 Intérêt élevé du public et des médias pour la conservation des mammifères marins permettant un engagement accru du public et des parties prenantes dans les efforts de conservation. Besoin des Parties à l'ACCOBAMS de respecter leurs engagements internationaux, y compris les obligations de l'UE, en ce qui concerne les cétacés (et les tortues marines). Possibilité de coordonner les suivis avec d'autres programmes nationaux de surveillance des pays de la Méditerranée et de la mer Noire (par exemple, EcAp/IMAP et DCSMM) Besoin d'enrichir les bases de données régionales existantes avec des données précieuses sur plusieurs espèces de la mégafaune et sur l'utilisation de l'habitat. Informer les décisions politiques et les stratégies de gestion. Possibilités de collaborer avec d'autres initiatives et organisations œuvrant pour la conservation 	 L'instabilité géopolitique, les problèmes régionaux liés à l'homme (migration, émergence de zones de conflit). Inflation et coût du carburant. Difficultés logistiques dans certaines zones. Difficultés administratives, y compris pour l'obtention de permis d'accès et de suivi dans certaines zones. Conditions météorologiques inhabituelles. Risques inhérents au travail en mer et dans les airs (sécurité/sûreté). Difficultés à mobiliser les moyens nécessaires au travail de

2. Analyse des risques et atténuation

Niveau du risque										
Bas	Moyen	Elevé								

Description du risque	Activité/module concerné	Probabilité	Impact	Actions d'atténuation & d'adaptation
				Rechercher des ressources au-delà de la région
Mobiliser des ressources	Préparation du suivi (Module			Réévaluer le budget en conséquence
techniques et humaines	1) & Mise en œuvre (Module			Redistribuer l'effort de couverture dans différentes zones, le cas échéant
suffisantes et appropriées	2)			Instaurer un système de rotation, déplacement d'observateurs et/ou d'avions et de bateaux d'une zone à l'autre
Difficultés d'obtention des	Préparation du suivi (Module			Assurer un temps de préparation/soumission suffisant
permis pour la réalisation	1) & Mise en œuvre (Module			Consultation étroite / réunions avec les contacts nationaux et les départements
des suivis dans certaines	2)			concernés
zones	,			
Conditions	Mise en œuvre du suivi			Suivre de près les prévisions météorologiques et adapter la stratégie de suivi
météorologiques défavorables à la	(Module 2)			Reporter les suivis à des jours favorables
réalisation des suivis	(Wodule 2)			Couvrir d'autres transects avec des conditions favorables d'état de la mer.
Obstacles logistiques dans				Consultation étroite / réunions avec les contacts nationaux pour la préparation
certaines zones (ex. :	Mise en œuvre du suivi			S'assurer que chaque équipe dispose d'observateurs nationaux
manque de carburant)	(Module 2)			Couvrir d'autres zones favorables au suivi tout en résolvant les difficultés.
,				Critère sécuritaire pris en compte lors de la sélection des prestataires de services tels
				que les compagnies aériennes
Risques inhérents au travail	Mise en œuvre du suivi			Préparation des équipes à la sécurité (ex formation HUET)
en mer et dans les airs	(Module 2)			Mise à disposition de tous les équipements de sécurité nécessaires (gilets de
(sécurité)	(Wiodule 2)			sauvetage, bateau gonflable)
				Protocoles de sécurité en place
				Assistance continue des coordinateurs
Instabilité géopolitique,	Tout le projet et surtout			Protocoles de sécurité pour les opérations de terrain
problèmes régionaux liés à	préparation du suivi (Module			Transfert d'activités vers d'autres lieux (p. ex. WS)

l'homme (migration, émergence de zones de conflit)	1) et mise en œuvre (Module 2),		Étude de l'utilisation de technologies alternatives pour les suivis à distance
Aléas internationaux (ex. pandémie, Covid)	Toutes les activités		Décalage des activités Dans la mesure du possible, utilisation des options en ligne

VI. GOUVERNANCE DU PROJET

Le projet sera coordonné par le Secrétariat de l'ACCOBAMS, par l'intermédiaire d'un chef de projet à temps plein (pendant quatre 4 ans) et d'un assistant à temps plein pour les aspects administratifs et de communication (pendant deux ans), qui portera la responsabilité de :

- 1. superviser toutes les actions planifiées, soit directement, soit en coordonnant les parties prenantes et les entités impliquées,
- 2. assurer la liaison avec les Parties à l'ACCOBAMS et les donateurs,
- 3. assurer la gestion administrative et financière.

Un Coordinateur Scientifique (consultant externe) soutiendra le Secrétariat de l'ACCOBAMS pour les questions scientifiques liées à la mise en œuvre du projet, en particulier en ce qui concerne l'évaluation et le suivi de la distribution des cétacés et de l'abondance des populations.

Comme le montre la Figure 1, le projet sera soutenu par plusieurs groupes clés :

- Le Comité de pilotage de l'ASI déjà en place¹⁰, qui se compose de représentants des principales entités techniques partenaires de l'ASI et du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS (voir Figure 1). D'autres experts et parties prenantes pourront être ajoutés si nécessaire à la demande des financeurs et des Parties. Le Comité de pilotage du projet fournira des orientations et des conseils au Secrétariat de l'ACCOBAMS pour assurer le succès du projet, en couvrant tous les aspects de la coordination, de la planification et de la budgétisation du projet;
- Le Groupe de contacts de l'ASI, qui est composé des points focaux nationaux (PFN) et/ou des personnes de contact désignées dans chaque pays de la zone de l'ACCOBAMS. Ce groupe est mis en place pour assister le Secrétariat de l'ACCOBAMS pendant le projet et jouera un rôle clé pendant la préparation et la mise en œuvre des suivis. En particulier, le groupe soutiendra la bonne exécution opérationnelle des suivis et de toutes les activités pertinentes, et facilitera les contacts au niveaux nationaux avec toutes les personnes impliquées au cours du cycle du projet ;
- Le Comité Scientifique de l'ACCOBAMS et ses Groupes de travail concernés, qui fourniront des conseils sur les questions liées à leur domaine de compétence.

29

¹⁰ Le Comité de Pilotage de l'ASI est composé de représentants du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (UNEP/MAP-SPA/RAC), de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de PELAGIS, de l'Institut National Italien pour la Protection et la Recherche Environnementale (ISPRA), du Secrétariat de la Convention de Bucarest (BSC), et du Président du Comité Scientifique de l'ACCOBAMS.

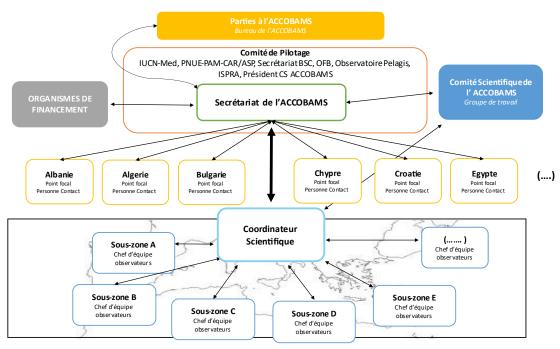


Figure 1. Structure de la gouvernance du projet

VII. CALENDRIER ET ETAPES CLES

La Résolution 8.10 de l'ACCOBAMS vise à mener la prochaine étude synoptique à l'échelle des bassins dans la zone de l'ACCOBAMS en 2024-2026, afin d'accomplir le cycle complet du programme d'ici 2027. Le calendrier propose que le suivi en Méditerranée et dans la zone Atlantique adjacente soit mis en œuvre en premier (en 2025), suivi par le suivi en Mer Noire (en 2026). Toutefois, cet ordre pourrait être inversé en fonction de considérations financières, pratiques et géopolitiques. Auquel cas, la durée totale du projet resterait inchangée, mais le calendrier devrait être adapté en conséquence.

Etapes clés:

- Recrutement du personnel de coordination et du coordinateur scientifique d'ici mars 2024
- Méthodologie de suivi prête pour mai 2025 (suivi 1) et mai 2026 (suivi 2)
- Recrutement et formation des équipes d'ici mai 2025 (suivi 1) et mai 2026 (suivi 2) (ou une semaine avant le début de chaque suivi)
- Tous les permis et autorisations obtenus d'ici avril 2025 (suivi 1) et avril 2026 (suivi 2).
- Les bases de données régionales sont prêtes pour septembre 2025 (suivi 1) et septembre 2026 (suivi 2).
- Résultats préliminaires des suivis prêts pour octobre 2026 (suivi 1) et octobre 2027 (suivi 2)
- Tous les rapports de résultats finalisés et présentés lors de l'événement d'ici juin 2027
- Recommandations de l'atelier sur l'interprétation des résultats pour la conservation disponibles d'ici septembre 2027
- Toutes les données transférées dans le système de gestion des données et prêtes à être partagées d'ici décembre 2026.

	2024					20	25			20	26		2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Module 1- Préparation du suivi & renforcement des capacités																
Développement d'outils scientifiques et techniques																
Développement d'un cadre de modélisation spatiale																
Sélection et contractualisation du coordinateur																
scientifique et des experts associés																
Définition de la méthodologie de suivi complète																
Identification et achat de tous les équipements																
Consultation et mobilisation régionales																
Mobilisation des PFN et des personnes contact pour le																
Groupe de contacts du projet																
Ateliers (2) du Groupe de contacts pour la préparation du																
suivi																

Préparation administrative et logistique des opérations									
de terrain									
Identification et préparation de tous les permis et									
autorisations									
Mise en place de partenariats techniques/scientifiques									
Identification, appel d'offres et sélection de compagnies									
aériennes et de navires de recherche									
Identification et recrutement des ressources humaines									
pour les opérations de terrain									
Planification des processus et de l'organisation des									
opérations de terrain									
Développement des capacités									
Évaluation des besoins régionaux en renforcement des									
capacités									
Mise en œuvre du programme de formation par sous-									
région (4)									
Partage des données et révision du système de gestion									
des données									
Etude de mise à jour du système de gestion de									
l'information pour les données recueillies au cours du suivi									
Mise à jour consécutive du système de gestion de									
l'information (y compris mise à niveau informatique,									
révision des conditions et de la politique d'utilisation des									
données									
Module 2 – Mise en œuvre du suivi		 		1	 ı				
Ateliers de formation des équipes du suivi (aérien et par									
bateau) (avril-mai)	$\downarrow \downarrow \downarrow$								
Mise en œuvre du suivi sur la zone méditerranéenne et									
Atlantique adjacente (mai-sept)									
Atelier de formation des équipes du suivi aérien (May)									
Mise en œuvre du suivi en Mer Noire (Juin-Juillet)									

					_	T			1		1	T	1	T
Conception et préparation des cartes de														
présence/observation ¹¹	<u> </u>													
Module 3 – Analyse des données et interprétation des résultats										ı				
Définition du <i>modus operandi</i> de l'analyse des données et														
sélection des experts														
Analyse des données et rapports : analyse des données														
collectées au cours du suivi (abondance et distribution des														
espèces).														
Modélisation spatiale, identification et caractérisation des														
habitats critiques et préférentiels, établissement de liens														
avec les principales pressions humaines et analyse des														
tendances.														
Ateliers sous-régionaux d'analyse des données pour une														
approche consultative et participative (4)														
Réévaluation et mise à jour du statut de la liste														
rouge/verte de l'UICN														
Interprétation des résultats pour la conservation (ateliers														
régionaux/sous-régionaux) (2)														
Transfert et sécurisation des données et des résultats vers														
le système de gestion des données et la mise en œuvre du														
processus de partage														
Développement d'un Atlas des cétacés de la zone de														
l'ACCOBAMS														
Module 4 – Coordination, communication & sensibilisation														
Coordination générale du projet par le Secrétariat de														
I'ACCOBAMS														
Chargé de projet														
Assistant communication et administration														
Mobilisation du comité de pilotage du projet (réunions du														
comité de pilotage)														

¹¹ Cette tâche sera assurée par l'expert en charge de l'analyse des données, dont le budget est prévu dans le module 3.

Evaluation finale du projet								
Définition des priorités de communication et intégration								
dans la stratégie de communication de l'ACCOBAMS								
Développement d'une campagne spécifique ciblant les								
institutions et les décideurs								
Elaboration de matériel de communication								
Activités de sensibilisation								
Soutien aux actions de communication locales en marge								
des activités de suivi								
Evénement final de présentation des résultats et la remise								
du/des rapport(s).								

VIII. BUDGET

Les chiffres du budget sont issus des coûts/dépenses réels des projets ASI et CeNoBS¹² au cours de la période 2017-2022, ainsi que de quelques recommandations du rapport d'évaluation de l'ASI réalisé en 2021. Il y a une forte probabilité d'augmentation potentielle des coûts, en fonction de l'évolution du marché et de l'inflation au moment exact où les prochains suivis seront mis en place (par exemple, les prix des carburants). D'un point de vue géopolitique, la situation actuelle en mer Noire peut également entraver les efforts de surveillance à l'avenir, dans cette partie de la zone de l'ACCOBAMS

Ce budget est préliminaire et pourra être ajusté au fur et à mesure de l'identification des contributions financières.

Module et actions	Coûts estimés (euros)
Module 1- Préparation du suivi & renforcement des capacités	
Développement d'un cadre de modélisation	50 000
Préparation des suivis par le Coordinateur Scientifique et son équipe (y compris les méthodes et protocoles, le design du suivi, la préparation du logiciel, le soutien à la formation)	45 000
Tenue des ateliers et réunions du Groupe de contacts pour la préparation du suivi	60 000
Évaluation des besoins régionaux en matière de renforcement des capacités et mise en œuvre d'un programme de formation par sous-région	125 000
Étude et mise en place d'une mise à jour du système de gestion de l'information pour les données du suivi	10 000
Total Module 1	290 000
Module 2 – Mise en œuvre du suivi	
Tenue des ateliers de formation pour les équipes des suivis aériens et par bateau	75 000
Location des avions	1 100 000
Location et/ou mobilisation de navires de recherche	550 000
Achat d'équipements	15 000
Prise en charge des frais des équipes, vie quotidienne et transport	350 000
Prise en charge des frais du coordinateur scientifique et de l'équipe de soutien (y compris les frais de formation)	65 000
Total Module 2	2 155 000
Module 3 – Analyse des données et interprétation des résultats	

12 En mer Noire, le suivi a été réalisé grâce au projet CeNoBS financé par l'UE ("Soutien à la mise en œuvre de la DCSMM en mer Noire par la mise en place d'un système régional de surveillance des cétacés (D1) et de surveillance du bruit (D11) pour atteindre le Bon Etat Environnemental).

³⁵

Travail des experts en analyse de données 13	150 000
Tenue des sessions d'analyse des données sous-régionales (4)	120 000
Interprétation des résultats à des fins de conservation (2 ateliers)	50 000
Production d'un Atlas des cétacés de la zone de l'ACCOBAMS	50 000
TOTAL Module 3	370 000
Module 4 – Coordination, communication & sensibilisation	
Chargé de projet (4 ans)	240 000
Assistant administrative et de communication (2 ans)	110 000
Réunion du Comité de Pilotage	20 000
Evaluation externe du projet	15 000
Voyages et réunions	30 000
Assistance extérieure	10 000
Élaboration de matériel de communication	20 000
Evènements de sensibilisation et participation à des conférences	20 000
Actions de communication locales (appel à propositions)	40 000
Événement de présentation des résultats	20 000
TOTAL MODULE 4	525 000
TOTAL ACTIVUTES DU PROJET	3 340 000

⁻

¹³ Qui couvrira également la préparation des cartes de présence/observation (prévue dans le module 2).

ANNEXE 1 - Liste des engagements des Parties à l'ACCOBAMS au sein d'autres cadres politiques, considérés comme les plus pertinents dans le contexte des avantages d'un nouveau suivi synoptique de l'ACCOBAMS

Organisation	Référence(s)			
Objectifs de développement durables des Nations Unies (ODDs)	Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable			
Convention sur la Diversité Biologique (CBD)	Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, Cibles prioritaires 4, 20, 21			
Convention de Bonn (CMS)	Annexes I et II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage			
Convention de Bucharest	Black Sea Integrated Monitoring and Assessment Programme (BSIMAP)			
Convention de Barcelone (PNUE/PAM)	 → Le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée (Protocole ASP et diversité biologique)), annexe II Liste des espèces en danger ou menacées → Approche Ecosystémique (EcAp; Decision IG 17/6) → Programme de surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes et Critères d'évaluation connexes (IMAP; Decision IG.22/7) → Plans d'Action pour la conservation des cétacés (Decision IG 25/13), Tortues marines et oiseaux marins (Decision IG.21/4) 			
Convention de Washington (CITES)	Appendices I and II; Conf 11.4 (Rev.CoP 12); CoP14 doc 51:			
Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)	 → Recommandation GFCM/35/2011/3 relative à la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans la zone d'application de la CGPM → Recommandation GFCM/35/2011/4 relative aux captures accidentelles de tortues marines dans la zone d'application de la CGPM → Recommandation GFCM/36/2012/2 relative à la réduction des captures accidentelles de cétacés dans la zone d'application de la CGPM → Recommandation GFCM/43/2019/2 relative à l'amélioration de la conservation des cétacés dans la zone d'application de la CGPM → Recommandation GFCM/44/2021/13 relative à l'atténuation des incidences de la pêche en vue de la conservation des oiseaux marins en mer Méditerranée → Recommandation GFCM/44/2021/14 relative à l'atténuation des incidences de la pêche en vue de la conservation des tortues marines 			

	→ Recommandation GFCM/44/2021/15 relative à l'atténuation des incidences de la pêche en vue de la conservation des tortues marines
European Union	 → Directive Habitats (Directive 92/43/CEE) → Directive-Cadre « Stratégie pour le Milieu Marin ». (Directive 2008/56/EC) → Directive pour la planification de l'espace maritime (Directive 2014/89/EU) → Plan d'action de l'UE: Protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente (COM/2023/102 final)
IPBES (2019)	IPBES (2019): Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages.

ANNEX 2 – Produits principaux issus des données de l'ASI

Produit/livrable	Туре	Lien à l'ACCOBAMS (Direct / Indirect)
ACCOBAMS, 2021. Conserving Whales, Dolphins and Porpoises in the Mediterranean Sea, Black Sea and adjacent areas: an ACCOBAMS status report, (2021). By: Notarbartolo di Sciara G., Tonay A.M. Ed. ACCOBAMS, Monaco. 160 p. ISBN: 978-2-9579273-1-9	Livre	Direct
ACCOBAMS, 2021. Estimates of abundance and distribution of cetaceans, marine mega-fauna and marine litter in the Mediterranean Sea from 2018-2019 surveys. By Panigada S., Boisseau O., Canadas A., Lambert C., Laran S., McLanaghan R., Moscrop A. Ed. ACCOBAMS - ACCOBAMS Survey Initiative Project, Monaco, 177 pp.	Rapport Technique	Direct
ACCOBAMS, 2021. Estimates of abundance and distribution of cetaceans in the Black Sea from 2019 surveys. By Paiu, R.M., Panigada, S., Cañ adas, A., Gol'din, P., Popov, D., David, L., Amaha Ozturk, A., Glazov, D. Ed. ACCOBAMS - ACCOBAMS Survey Initiative/CeNoBS Projects, Monaco, 54 pages.	Rapport Technique	Direct
ASI Technical Recommendations Workshop - Moving from science to conservation, online, 11, 12, 14 &-15 October 2021.	Rapport Technique	Direct
DiMatteo A, Cañadas A, Roberts J, Sparks L, Panigada S, Boisseau O, Moscrop A, Fortuna CM, Lauriano G, Holcer D, Peltier H, Ridoux V, Raga JA, Toma´s J, Broderick AC, Godley BJ, Haywood J, March D, Snape R, Sagarminaga R and Hochscheid S (2022) Basin-wide estimates of loggerhead turtle abundance in the Mediterranean Sea derived from line transect surveys. Front. Mar. Sci. 9:930412. doi: 10.3389/fmars.2022.930412	Publication scientifique	Direct
Popov D, Meshkova G, Vishnyakova K, Ivanchikova J, Paiu M, Timofte C, Amaha Öztürk A, Tonay AM, Dede A, Panayotova M, Düzgünes, E and Gol'din P (2023) Assessment of the bycatch level for the Black Sea harbour porpoise in the light of new data on population abundance. Front. Mar. Sci. 10:1119983. doi: 10.3389/fmars.2023.1119983	Publication scientifique	Direct

Produit/livrable	Туре	Lien à l'ACCOBAMS (Direct / Indirect)
Frassa V, Prospathopoulos A. M, Maglio A, Ortgea N, Paiu M, Azzelino A (2023) Shipping noise assessment in the Black Sea: insights from large-scale ASI CeNoBS survey dataFront Front. Mar. Sci. Volume 10 – 2023 doi: 10.3389/fmars.2023.1200340	Publication scientifique	Direct
 Nouvelles évaluations de l'UICN pour les sous-populations méditerranéennes: Bearzi, G., Bonizzoni, S. & Santostasi, N.L. 2022. Stenella coeruleoalba (Gulf of Corinth subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2022: e.T210188066A210188619. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2022-1.RLTS.T210188066A210188619.en. Bearzi, G., T. Genov, A. Natoli, J. Gonzalvo, & G. J. Pierce. 2021. Delphinus delphis (Inner Mediterranean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species: e.T189865869A189865884. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-3.RLTS.T189865869A189865884.en. Cañadas, A. & Notarbartolo di Sciara, G. 2018. Ziphius cavirostris (Mediterranean subpopulation) (errata version published in 2021). The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T16381144A199549199. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T16381144A199549199.en. Gauffier, P. & Verborgh, P. 2021. Globicephala melas (Inner Mediterranean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T198785664A198787672. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-3.RLTS.T198785664A198787672.en. Gonzalvo, J. & Notarbartolo di Sciara, G. 2021. Tursiops truncatus (Gulf of Ambracia subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T181208820A181210985. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-3.RLTS.T181208820A181210985.en. Lanfredi, C., Arcangeli, A., David, L., Holcer, D., Rosso, M. & Natoli, A. 2022. Grampus griseus (Mediterranean subpopulation) (errata version published in 2022). The IUCN Red List of Threatened Species 2022: e.T16378423A210404051. Lauriano, G. 2022. Stenella coeruleoalba (Mediterranean subpopulation) (errata version published in 2022). The IUCN Red List of Threatened Species 2022: e.T16674437A210833690. Natoli, A., Genov, T., Kerem, D., Gonzalvo, J., Lauriano, G., Holcer, D., Labach, H., Marsili, L., Mazzariol, S., Moura, A.E., Öztürk, A.A., Pardalou, A., Tonay, A.M., Verborgh, P. & Fortun	Rapport Techniques (10)	Direct

Produit/livrable	Туре	Lien à l'ACCOBAMS (Direct / Indirect)
 2021: e.T16369383A215248781. Panigada, S., Gauffier, P. & Notarbartolo di Sciara, G. 2021. Balaenoptera physalus (Mediterranean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T16208224A50387979. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-3.RLTS.T16208224A50387979.en. Pirotta, E., Carpinelli, E., Frantzis, A., Gauffier, P., Lanfredi, C., Pace, D.S. & Rendell, L.E. 2021. Physeter macrocephalus (Mediterranean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T16370739A50285671. https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2021-3.RLTS.T16370739A50285671.en. 		
Rapport 2023 PNUE/PAM sur la qualité de la Méditerranée	Rapport Technique	Indirect
Document MEPC 79/10. Designation of a particular sensitive sea area in the North-Western Mediterranean Sea to protect cetaceans from international shipping. Submitted by France, Italy, Monaco and Spain at the 79th session of the Marine Environment Protection Committee, December 2022. 53 pages.	Document de Réunion	Indirect
Document NCSR 10/INF.3. Designation in principle of NW Med PSSA to protect cetaceans, minimizing the risk of ship strikes and support scientific research on the matter. Submitted by France, Italy, Monaco and Spain at the 10th session of the Sub-Committee on Navigation, Communications and Search and Rescue, May 2023. 12 pages.	Document de Réunion	Indirect
Fortuna, C., Sánchez-Espinosa, A., Rodríguez-Rodríguez, D., Abdul Malak, D, Podestà, M., Panigada, S. 2022. Pathways to coexistence between large cetaceans and maritime transport in the north-western Mediterranean region: Collision risk between ships and whales within the proposed north-western Mediterranean Particularly Sensitive Sea Area (PSSA), including the Pelagos Sanctuary. Factsheet, Interreg Med Biodiversity Protection project, 23 pages.	Publication scientifique	Indirect

En plus des produits ci-dessus, les données de l'ASI ont été partagées avec un grand nombre d'organisations différentes. Le tableau ci-dessous rassemble les demandes de données de l'ASI (en Méditerranée et en mer Noire) reçues par le Secrétariat de l'ACCOBAMS depuis 2019 (mis à jour en septembre 2023).

NB	Demandeur	Espèce / objet	Type de données	Recherche visée
1	St Andrews University, UK Jonathan Reid	Cachalot	Acoustique s	MSc Thesis: Measuring body length of sperm whales (<i>Physeter macrocephalus</i>) in the Mediterranean from their clicks.
2	Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive / École Pratique des Hautes Études (CEFE/EPHE), France Gaëlle Darmon, Jeremy Mansui, Claude Miaud	Déchets flottants Tortues marines	Brutes Bateau et aérien	Risky areas of litter impacts for Marine turtles at the Mediterranean basin level
3	McLaughlin Research Corporation , USA Andrew DiMatteo	Tortues marines	Brutes Bateau et aérien	A loggerhead turtle (<i>Caretta caretta</i>) spatial density model for the Mediterranean Sea derived from multiple survey platforms
4	European Topic Centre – University of Malaga (ETC-UMA), Spain Dania Abdul Malak	Déchets flottants, Cétacés Tortues marines	Bateau et aérien	Marine litter pressures in the Mediterranean Sea. ASI data will be supporting the visualization and meta-analysis of status of the pressures of marine litter on Mediterranean marine biota
5	University of Siena, Italy Cristina Fossi	Déchets flottants Cétacés Autres espèces de mégafaune.	Bateau et aérien	Identification of Marine litter Hot spot areas and interaction with Biota (PlasticBusters MPAs Interreg –Med Project context)
6	Institute of Marine Science (ICM-CSIC), Spain Joan Giménez	Dauphin commun à bec court	Bateau et aérien	Niche conservatism in Cetaceans: common dolphins in European waters as a case study
7	Observatoire Pelagis, Université de La Rochelle, France Auriane Virgili / Vincent Ridoux and collaborative work with INAT, ENIT, ESSAI, Tunisia;	Baleine à bec Cachalot	Bateau et aérien	Processes underlying beaked whale and sperm whale hotspots to inform naval training planning in the aim to avoid interaction with impulse noise sources
8	Israel Marine Mammal Research and Assistance Center (<i>IMMRAC</i>) Dani Kerem	dauphin à bec étroit	Bateau	To be mentioned in a chapter on rough-toothed dolphin in a forthcoming Springer book on the marine mammals of Europe
9	WWF Mediterranean Marine Initiative Simone Niedermueller	Requins et raies	Aérien	Evaluation of shark and ray occurrence data to inform WWF conservation strategy
10	Mediterranean Association to Save the Tortues marines (MEDASSET) Vicky Rae & Eleana Touloupaki	Tortues marines	Aérien	MAVA Funded: Increasing knowledge on the Sea Turtle population within the northern Aegean.

11	Open University, Germany Judith Matz – Student	Déchets flottants	Bateau	BSc course report on 'Distribution of plastic pollution across the Mediterranean Sea".'	
12	Permanent Secretariat of the Pelagos Agreement Costanza Favilli – Executive Secretary	Cétacés Déchets flottants	Bateau et aérien	Cetaceans and marine litter distribution and abundance in the Pelagos Sanctuary	
13	University of Exeter, UK David March	Cétacés Tortues marines, Poissons, Raies, Déchets flottants	Bateau et aérien	MOVEMED: Linking Human Mobility and Marine Megafauna Movement in the Mediterranean Sea for a better integration of Blue Growth	
14	WWF France Denis Ody	Rorqual commun, Cachalot	Aérien	Evaluation des risques de collisions entre grand cétacés et trafic maritime sur la zone du projet de Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV) en Méditerranée Nord-Ouest.	
15	EcoOcéan Institut, France	Grand dauphin	Aérien	Consultation prior to the public debate on the development of float wind power farm in the Mediterranean Sea over the shelf of the G of Lion.	
16	Istanbul University, Institute of Graduate Studies in Science and Engineering, Marine Biology program	Cétacés Déchets flottants	Aérien	An abundance and distribution study of small cetaceans and marine litter in the Turkish part of the Mediterranean Sea using a species distribution modeling	
17	Institut National d'Agronomie de Tunis/Observatoire Pelagis Université de La Rochelle	Tout	Bateau et aérien	t Ecosystemic and anthropogenic drivers of Mediterranean megafaun species assemblage spatial patterns	
18	Office Français pour la Biodiversité	Toutes les espèces et déchets flottants	Bateau et aérien	taking into account the environmental stakes for the off-shore wind turbine to be set up off the Gulf of Lion.	
19	Pelagos Cetacean Research Institute	Toutes espèces de cétacés	Bateau et aérien, données acoustique s	Current knowledge on the cetaceans in the Greek Seas with emphasis on sperm whales	
20	Cerema Eau, mer et fleuves, France Nathalie METZLER	tout	Aérien	Technical document for proposal ZMPV cetaceans in the Mediterranean in IMO	
21	CREOCEAN, France Thibault Schvartz	Cétacés et oiseaux marins	Bateau et aérien	Study for the French Ministry of the Environment (Energy-Climate Department) to help in the selection process of future offshore windfarms in the Mediterranean Sea.	

22	MCR (UK) & PELAGIS (France)	Cétacés	Bateau et aérien Accoustics	Modelling cetacean habitat: the merits and challenges of combining acoustic and visual observational data
23	MIRACETI, France Léa JURET / Hélène LABACH	Cétacés	Aérien	Research and development contract relating to the implementation of a monitoring program for the bottlenose dolphin within the Cap Corse and Agriate Marine Nature Park
24	CNRS Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Montpellier, France Olivier Gimenez	Rorqual commun	Aérien	Combining data to estimate fin whales spatial density
25	SHOM Laura Ceyrac (Project manager underwater acoustic_Thematic Manager assistant of underwater noise descriptor MSFD)	Tortues marines, Déchets flottants	Bateau et aérien	Assessment of cumulated risks of marine litter and anthropogenic noise on marine turtles in Mediterranean Sea.
26	Office Français de la Biodiversité Marine Natural Park of the Gulf of Lions Camille ASSALI, Task officer within the MSPMED project https://mspmed.eu ,	megafaune, oiseaux marins et terrestres, Cétacés, Tortues marines, grands poissons sélaciens.	Bateau et aérien Accoustics	MSPMED task 2.2, deliverable 2.7 : France and Spain: knowledge synthesis about ecological stakes related with birds, mammals and deep habitats
27	University of Siena Maria Cristina Fossi	Déchets flottants, megafaune	Bateau et aérien	Identification of Marine litter Hot spot areas and interaction with Biota
28	PELAGIS / MCR	Cachalot et baleine à bec	Bateau et acoustique s	Processes underlying beaked whale and sperm whale hotspots from acoustic detections to inform naval training planning in the aim to avoid interaction with impulse noise sources.
29	PELAGIS Lola Gilbert	Cétacés	Aérien	PhD thesis Role of marine mammals in nutrient flows and carbon storage
30	Bangor University James Waggitt and Peter Evans	Oiseaux	Aérien	Distribution modelling and environmental associations of Balearic and Yelkouan Shearwater in the northeast Atlantic and western Mediterranean.
31	Tour du Valat CHAMPAGNON Jocelyn	Oiseaux	Aérien	MIGRALION - Characterization of the use of the Gulf of Lion by terrestrial migrants and marine avifauna using complementary methods

32	MIRACETI Julie Jourdan	Cétacés	Aérien	Cetaceans spatio-temporal distribution within Calanques national park
33	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) Antoine Chabrolle	Oiseaux	Aérien	Report for the evaluation of the 3rd cycle of the Marine Strategy Framework Directive (MSFD) -2024
34	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) Timothée Poupart	Oiseaux	Aérien	Coherence of the French Natura 2000 network for seabird conservation
35	Institut National Agronomique de Tunisie Marwen Abderrahim	Tortues marines, activités humaines, Déchets flottants,	Bateau et aérien	Assessment of nuisance sources affecting marine turtles populations on the Tunisian Coasts.
36	Spanish Herpetological Association (AHE) Juan A. Camiñas	Tortues Marines	Bateau et aérien	Challenges in managing and mitigating sea turtle bycatch, in pelagic longline and purse seine fleets (RFMOs from the Atlantic and Indian Oceans and the Mediterranean Sea).
37	Tethys Research Institute Simone Panigada	Cétacés	Aérien	Spatial models in the Hellenic Trench and Ionian Sea
38	Politecnico di Milano - Department of Civil and Environmental Engineering Arianna Azzellino	Cétacés	Aérien	Testing applicability of the methodologies and tools of QUIETSEAS to promote the consolidation of indicators by performing an operational pilot on GES (Good Ecological Status) assessment for D11 (D11C1 and D11C2)
39	Observatoire Pelagis, La Rochelle, France Auriane Virgili / Vincent Ridoux	Cétacés	Bateau et aérien	Processes underlying cetacean hotspots to inform naval training planning in the aim to avoid interaction with impulse noise sources.
40	CNRS, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) Martha Mac Call and David Grémillet	Oiseaux	Aerial	Production of habitat preference models and habitat change models (BIRDMOVE project)
41	Direction générale de l'énergie et du climat – Ministère de la transition énergétique Julie Pidoux	Mégafaune	Bateau et aérien	Report on environment for public debates on offshore wind farm planning
42	MIRACETI DONEY Marine	Cétacés	Aérien	Testing a methodology for estimating and quantifying anthropogenic impacts on cetaceans in marine protected areas
43	ISMAR – CNR Italy Elisabeth De Maio	Cétacés	Aérien	Cumulative effects assessment case study for the Black Sea within the project H2020 BRIDGE-BS

ANNEXE II - COMPOSITION DU GROUPE DE CONTACTS DU LTMP

mis à jour en Octobre 2025

PAYS	PNF	EMAIL	PERSONNE CONTACT	EMAIL
ALBANIE	Elvana RAMAJ	Elvana.Ramaj@turizmi.gov.al	Reste à indiquer	
ALGERIE	Naciba LABIDI-NEGHLI	naciba.labidi@gmail.com	Souad LAMOUTI	souad.lamouti@gmail.com
			Yana VELINA	yavelina@moew.government.bg
BULGARIE	Yana VELINA	yavelina@moew.government.bg	Marina PANAYOTOVA	mpanayotova@io-bas.bg
BULGARIE			Dimitar POPOV	dpopov@greenbalkans.org
			Krastio DIMITROV	krastiodimitrov@gmail.com k.dimitrov@biofac.uni-sofia.bg
			Katja JELIC	katja.jelic@mingor.hr
CROATIE	Katja JELIC	katja.jelic@mingor.hr	Petra RODIC	petra.rodic@mingor.hr
			Martina MARIC	martina.maric@mingor.hr
CHYPRE	Lavrentios VASILIADES	lvasiliades@dfmr.moa.gov.cy	Lavrentios VASILIADES	lvasiliades@dfmr.moa.gov.cy

			Maria PATSALIDOU	mpatsalidou@dfmr.moa.gov.cy
EGYPTE	Mustafa FOUDA	drfoudamos@gmail.com	To be indicated	
	Florian EXPERT	florian.expert@developpement-	Florian EXPERT	florian.expert@developpement-durable.gouv.fr
FRANCE	FIORIALI EXPERT	<u>durable.gouv.fr</u>	Vincent RIDOUX	vincent.ridoux@univ-lr.fr
FRANCE	Nabil MEDAGHRI ALAOUI	nabil.medaghri- alaoui@diplomatie.gouv.fr	Vincent SZLEPER	vincent.szleper@developpement-durable.gouv.fr
	Nabii Wedaghki Alaooi		Lugdiwine BURTSCHELL	lugdiwine.burtschell@developpement- durable.gouv.fr
GÉORGIE	Tornike ZAUTASHVILI	Tornike.Zautashvili@mepa.gov.ge	Tornike ZAUTASHVILI	Tornike.Zautashvili@mepa.gov.ge
GEORGIE			Natia KOPALIANI	natia kopaliani@iliauni.edu.ge
GRÈCE	Aimilia DROUGAS	a.drouga@prv.ypeka.gr	Aimilia DROUGAS	a.drouga@prv.ypeka.gr
GRECE	Anastasia PAPADIMA	a.papadima@prv.ypeka.gr	Anastasia PAPADIMA	a.papadima@prv.ypeka.gr
ITALIE	Cristina FARCHI	farchi.cristina@mase.gov.it	Giancarlo LAURIANO	giancarlo.lauriano@isprambiente.it
TIALIE	Cristina FARCHI		Caterina FORTUNA	caterina.fortuna@isprambiente.it

LIBAN	Milad FAKHRI	milosman@cnrs.edu.lb	Céline MAHFOUZ	celine.mahfouz@gmail.com celine.mahfouz@cnrs.edu.lb
LIBYE	Almokhtar SAIED	mok405@yahoo.com	Almokhtar SAIED	mok405@yahoo.com
MALTE	Darrin STEVENS	darrin.stevens@era.org.mt	Miraine RIZZO	miraine.rizzo@era.org.mt
IVIALIE	Darriii STEVENS	<u>uarrin.stevens@era.org.mt</u>	Brian CHRISTIE	brian.christie@era.org.mt
MONACO	Céline IMPAGLIAZZO	cimpagliazzo@gouv.mc	Ludovic AQUILINA	luaquilina@gouv.mc
MONTÉNÉGRO	Milena BATAKOVIĆ	milena.batakovic@gmail.com	Reste à indiquer	
MAROC	Abdelali LOUDRHIRI	loudrhiri@mpm.gov.ma	Imane TAI	tai@inrh.ma
WARGE			Abdelali LOUDRHIRI	loudrhiri@mpm.gov.ma
PORTUGAL	Marina SEQUEIRA	marina.sequeira@icnf.pt	Marina SEQUEIRA	marina.sequeira@icnf.pt
POLIMANIE	ROUMANIE Nela MIAUTA <u>nela.miauta@mmediu.ro</u>	nela miauta@mmediu.ro	George HARCOTĂ	Gharcota@alpha.rmri.ro
NOOWANIE		neia.miauta@mmediu.ro	Adrian FILIMON	afilimon@alpha.rmri.ro
SLOVÉNIE	Andrej BIBIC	andrej.bibic@gov.si	Tilen GENOV	tilen.genov@gmail.com

ESPAGNE	Elvira GARCÍA-BELLIDO CAPDEVILA	EMGBellido@miteco.es	Jose Antonio Vázquez Bonales	jantonio.vazquez@ieo.csic.es
			Joan Giménez Verdugo	joan.gimenez@csic.es
SYRIE	Eng. Ruba AL KENJ	rubasenaret93@gmail.com	Eng. Belal ALHAYEK	blalhayek75@gmail.com
			Eng. Ruba AL KENJ	rubasenaret93@gmail.com
TUNISIE	Dhekra HAYOUNI EP HABBASSI	hayouni.dhekra@gmail.com	Reste à indiquer	
TÜRKIYE	Hatice SAHIN	haticesahin@tarimorman.gov.tr	Arda Mehmet TONAY	ardatonay@yahoo.com
	Başak KOCA	basak.koca@milliparklar.gov.tr	Aylin AKKAYA	akkayaaylinn@gmail.com
UKRAINE	Volodymyr DOMASHLINETS	domashlinets@menr.gov.ua	Pavel GOL'DIN	pavelgoldin412@gmail.com

ANNEXE III – TERMES DE REFERENCE DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ACCOBAMS SURVEY INITIATIVE (ASI)

I. CONTEXTE

- 1. L'ACCOBAMS Survey Initiative (ASI) est une initiative à long terme lancée par les Parties à l'ACCOBAMS, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de Conservation de l'ACCOBAMS, dans le cadre duquel les Parties à l'ACCOBAMS entreprennent des recherches coordonnées et concertées sur les Cétacés et facilitent le développement de n ouvelles techniques pour améliorer leur conservation (Annexe 2 de l'Accord, Recherche et surveillance continue).
- 2. En particulier, les Parties: (a) surveillent l'état et l'évolution des espèces couvertes par le présent Accord, en particulier celles présentes dans les zones mal connues, ou celles pour lesquelles très peu de données sont disponibles, en vue de faciliter 'élaboration de mesures de conservation; (b) coopèrent dans le but de déterminer les voies de migration ainsi que les aires de reproduction et d'alimentation des espèces couvertes par l'Accord, afin de définir des zones dans lesquelles les activités humaines pourraient nécessiter une réglementation en conséquence;
- 3. Déployée entre 2018 et 2023, la première édition de l'ASI (ASI-I) a représenté le premier effort coordonné de surveillance à grande échelle des cétacés en Méditerranée et en mer Noire, combinant des observations aériennes et maritimes et une surveillance acoustique passive. Cette initiative a fourni la première évaluation synoptique à l'échelle du bassin des cétacés et autres mégafaunes marines de la mer Méditerranée et de la mer Noire, servant de base scientifique essentielle pour les efforts de conservation, de gestion et de politique dans la région. Ses résultats ont jeté les bases d'une surveillance à long terme, notamment à travers la mise en œuvre d'éditions régulières de l'ASI.
- 4. Le Comité de Pilotage de l'ASI a joué un rôle central dans la réussite scientifique et opérationnelle de l'ASI-I. En reconnaissance de cela, et afin de garantir la continuité institutionnelle, de préserver l'expertise accumulée et d'améliorer l'efficacité opérationnelle globale dans la mise en œuvre des prochaines éditions de l'ASI, ces Termes de Référence définissent la composition et les fonctions du Comité de Pilotage afin d'assurer une coordination efficace et un appui scientifique pour toute la continuité de l'initiative.

II. COMPOSITION

- La composition du Comité de Pilotage de l'ASI reflète une représentation équilibrée des principales institutions scientifiques, techniques et politiques directement impliquées dans la surveillance et la gestion de la biodiversité marine dans la zone ACCOBAMS.
- 2. Le Comité de Pilotage de l'ASI est composé de représentants des principales entités partenaires suivantes impliquées dans la surveillance et la gestion de la biodiversité marine dans la zone ACCOBAMS :
 - Les deux Unités de Coordination Sous-Régionales de l'ACCOBAMS: le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et le Secrétariat Permanent de la Commission de la mer Noire (BSC PS).
 - Le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN
 - L'Office Français pour la Biodiversité (OFB)

- L'Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale *Institut national italien pour la protection de l'environnement et de la recherche* (ISPRA)
- Le Comité Scientifique de l'ACCOBAMS
- Le Secrétariat de l'ACCOBAMS
- 5. Le coordinateur scientifique de chaque édition de l'ASI est invité à participer aux Réunions du Comité et aux échanges liés à l'édition pour laquelle il occupe cette fonction.
- 6. Des experts supplémentaires pertinents peuvent être impliqués, selon les besoins, afin d'assurer une couverture technique adéquate et une coordination avec les partenaires concernés. À cet égard, les membres du Comité de Pilotage de l'ASI peuvent désigner des experts pour appuyer des aspects spécifiques et pertinents de l'ASI. Ces experts peuvent être invités à assister aux Réunions en tant qu'observateurs, si nécessaire, afin d'apporter leur expertise ou leurs conseils sur des points particuliers. Ils peuvent également être sollicités pour examiner la documentation pertinente, selon les besoins.
- 7. Toute proposition visant à désigner des experts supplémentaires doit être communiquée à tous les membres du Comité de Pilotage par courrier électronique. La participation de l'expert supplémentaire proposé doit être approuvée par tous les membres du Comité de Pilotage au moins deux semaines avant la prochaine réunion prévue.

III. RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- 1. Le Comité de Pilotage de l'ASI fournit des orientations stratégiques et des conseils techniques au Secrétariat de l'ACCOBAMS, en soutenant la planification, la coordination et le suivi de tous les aspects de la mise en œuvre de l'ASI. Par ce rôle consultatif et de coordination, le Comité veille à l'alignement avec les objectifs du Programme de Suivi à Long Terme de l'ACCOBAMS (LTMP) ¹⁴ et à la cohérence avec les initiatives et programmes de suivi régionaux et nationaux, tels que la DCSMM, EcAP/IMAP et BSIMAP.
- 2. :Ses principales responsabilités comprennent, sans s'y limiter :
 - Donner des conseils sur l'orientation stratégique globale et les priorités de l'ASI;
 - Contribuer à l'identification des risques et aux stratégies d'atténuation ;
 - Soutenir la planification et l'allocation budgétaires conformément aux objectifs de l'initiative et à l'avancement de sa mise en œuvre;
 - Examiner les rapports d'avancement et suivre les étapes clés et les livrables;
 - Faciliter la coordination et la communication entre les institutions participantes et les parties prenantes, le cas échéant ;
 - Examiner les synergies potentielles avec les initiatives en cours et évaluer les demandes de collaboration afin de soutenir la mise en œuvre du projet et d'optimiser ses résultats ;
 - Approuver les approches scientifiques finales et les méthodologies suggérées par le Coordinateur Scientifique;
 - Apporter sa contribution aux procédures de partage des données ;

¹⁴ As adopted in 2022 at the 8th Meeting of the Parties through Resolution 8.10

 Fournir des conseils sur des questions ou problématiques spécifiques liées à l'ASI, y compris le partage et l'utilisation des données générées, conformément aux Conditions d'Utilisation pertinentes et aux objectifs de l'ACCOBAMS.

IV. RÉUNIONS ET CONSULTATIONS

8. Le Comité de Pilotage de l'ASI peut être convoqué ou consulté à tout moment, mais les consultations sont plus fréquentes et plus intensives pendant la mise en œuvre des éditions de l'ASI, en particulier pendant les phases critiques, telles que la préparation et la réalisation des suivis.

ANNEXE IV -GOUVERNANCE DE L'ASI-II

